



Rapport d'activités 2024

**Association des communes
du district du Lac**



- 1. Mot du président**
- 2. Points forts**
- 3. Rapports des groupes de travail**
- 4. Pompiers Lac**
- 5. Association des communes**
- 6. Comptes**
 - Rapport de révision**
 - Rapport Commission des finances**

1. Mot du président



Chères présidentes, chers présidents de commune,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Chères et chers partenaires,

L'année 2024 est terminée et nous sommes déjà dans la première moitié de 2025. Une année riche en événements et en travail. Au total, 11 réunions du comité ont eu lieu. Sans compter les nombreuses réunions de groupes de travail et les entretiens internes.

Pouvoir représenter l'ensemble du district en tant que président de l'association est une tâche intense, mais agréable. La collaboration entre les communes est excellente. Je peux dire en toute bonne conscience que les communes travaillent ensemble de manière collégiale et ciblée.

Dans chaque commune, les défis augmentent d'année en année. La pression sur les coûts augmente et les exigences des autorités cantonales sont toujours plus grandes. La région se voit attribuer un rôle toujours plus grand et plus important. Les communes doivent s'organiser entre elles et c'est là qu'intervient l'association. L'association soutient les communes dans leurs tâches régionales.

L'une des tâches centrales de l'association est d'unir les intérêts et les besoins, mais aussi les droits et les exigences des communes et de les représenter à l'extérieur. Les tâches principales de l'association sont, outre l'organisation institutionnelle des Pompiers Lac, le traitement du plan directeur régional ainsi que les tâches légales de promotion touristique et économique à l'échelle du district. La collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises s'est intensifiée et les échanges réguliers ont été encouragés.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour leur collaboration constructive et agréable. Je tiens également à remercier notre responsable administrative, Silvia Hyka. Elle représente une grande valeur ajoutée pour notre association et pour l'ensemble du district.

Je remercie toutes les communes pour la confiance qu'elles m'accordent.

Pascal Pörner, syndic de Montilier et président de l'association des communes du district du Lac



2. Points forts

Règlement du personnel :

Le comité a élaboré le nouveau règlement du personnel et l'a présenté aux employé.es de l'association. Celui-ci doit encore être approuvé par l'assemblée des délégués, puis par le Conseil d'Etat.

Retraite du 31.08.2024 :

Une fois de plus, une retraite d'une demi-journée a eu lieu en août 2024. Le renforcement de l'association était au centre des réflexions. Pour des raisons d'actualité, la discussion concernant la réorganisation des Pompiers Lac a pris beaucoup de temps. Par ailleurs, la gestion financière, l'organisation du groupe de travail relatif à l'aménagement du territoire et le rôle de l'association en tant que centre de compétences ont également été discutés.

Nouvelle identité visuelle (logo et site web)

Lors de l'assemblée des délégués de l'automne 2024, le président a pu présenter le nouveau logo ainsi que le nouveau site Internet. Plus moderne et plus clairement structuré, le site web est avant tout conçu comme une source d'informations pour les communes et le public intéressé. Par exemple, les principales échéances politiques du district (assemblées des délégués des associations de communes, assemblées communales, etc.) y sont répertoriées.

Réorganisation du secrétariat

Comme indiqué dans le rapport annuel 2023, la titulaire du poste, Brigitte Lüthi, a pris sa retraite fin juin 2024 après 21 ans passés au sein de l'association.

L'association dispose désormais d'une direction à la place d'un secrétariat. Celle-ci est assurée par Silvia Hyka depuis le 1er mars 2024. En raison de la réorganisation des sapeurs-pompiers, le secrétariat de l'association en assume également la direction administrative depuis le 1er octobre 2024. Cela a pour conséquence que les collaboratrices administratives sont désormais rattachées à la direction de l'association et effectuent également des travaux pour l'association.

Après quelques mois seulement, on peut constater que ces deux réorganisations permettent d'alléger sensiblement les processus et de décharger les comités de l'association et des Pompiers Lac.

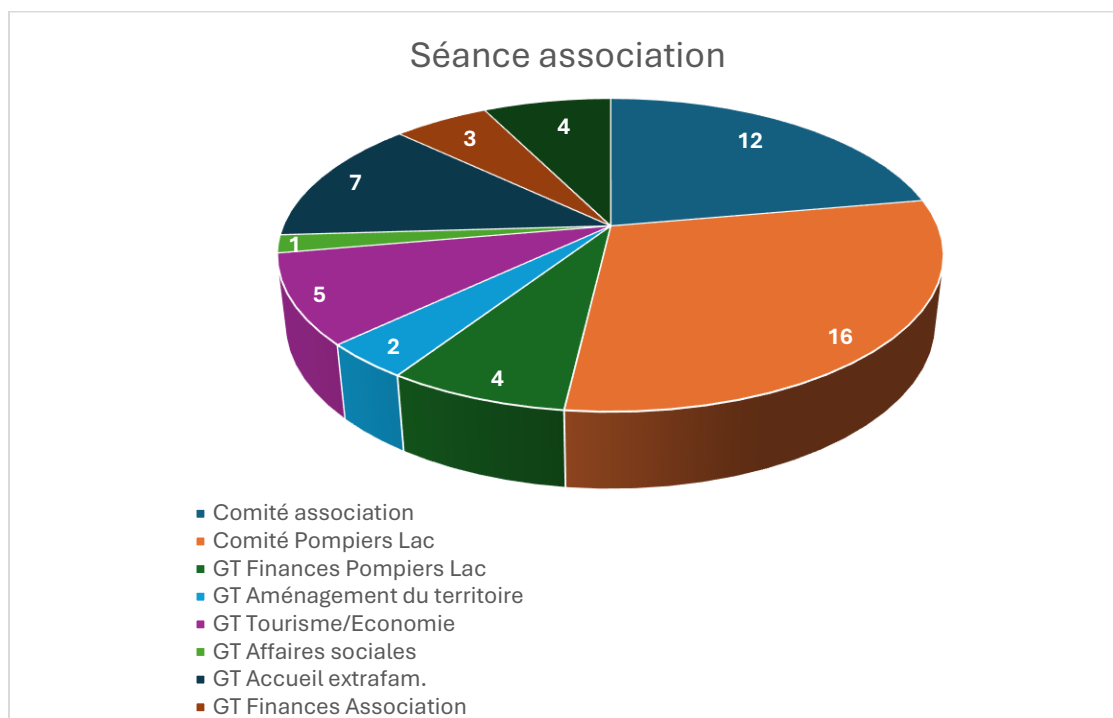
Pascal Pörner, président



3. Rapports des groupes de travail

L'association dispose de nombreux groupes de travail, permanents ou ponctuels. Ils sont généralement présidés par un membre du comité.

Ci-dessous, un aperçu du nombre de réunions, y compris les comités de l'association et des Pompiers Lac, suivi d'un bref rapport concernant les principaux groupes de travail.



3.1 Aménagement du territoire (GTAT)



Le groupe de travail s'est rencontré à deux reprises, au printemps 2024, pour retravailler les fiches de projet selon les exigences du canton et pour discuter si une priorisation de certains projets pourrait s'avérer judicieux. Il a finalement décidé d'écrire au SeCA pour informer qu'aucune priorisation ne sera fait et pour demander l'intégration d'une fiche qui a été mis en stand-by par le canton.

En ce qui concerne le Plan d'aménagement régional, au moment de la rédaction du présent rapport d'activité, il était encore en cours de validation auprès du Conseil d'Etat (validation obtenue en mars 2025). Des rencontres ont eu lieu entre une délégation du GTAT et des représentants du canton pour avoir un retour quant aux éventuelles adaptations à faire. Ceci aussi dans un but de planification financière pour 2025.

Enfin, le SeCA a informé les régions d'une refonte du logiciel servant à la gestion des zones d'activités (SyZACT). Des travaux seront à entreprendre par la région, en collaboration avec les communes concernées, en 2025.

Concernant les procédures d'approbation des PAL par le canton, trois préavis favorables ont été délivrés par la Région dans la phase de consultation.

Pierre-André Burnier, président

3.2 Affaires sociales



En 2024, le groupe de travail Affaires sociales s'est penché de manière intensive sur les thèmes de la vieillesse, des affaires sociales, de l'école, de l'intégration, de la jeunesse et de l'accueil extrafamilial des enfants. Les principaux développements et activités dans ces domaines sont résumés ci-dessous.

Vieillesse : La prise en charge du thème de la vieillesse est principalement assurée par le Réseau Santé Lac ainsi que directement par les communes. Le groupe de travail s'est penché sur les structures existantes, mais n'a pas pris de mesures supplémentaires immédiates.

Aide sociale et curatelles : Ces tâches sont assurées au niveau des communes, dans le cadre d'une convention et par une association. Les effets de la nouvelle loi sur l'aide sociale visant à regrouper ces tâches ne seront traités qu'ultérieurement, principalement au sein des organisations concernées et moins au sein de l'association des communes du Lac.

Ecole : Le domaine scolaire est pris en charge par les organisations existantes dans le district. En raison des changements sociaux, le groupe de travail voit une tendance croissante à une école continue. C'est pourquoi la question de sa vision dans ce domaine a été posée au Conseil d'Etat. Une réponse détaillée a été reçue et portée à la connaissance du groupe de travail.

Intégration : Des échanges passionnants ont eu lieu au sein du groupe de travail sur le thème de l'intégration. Il convient de souligner le succès du projet « Coucou », qui a été présenté au groupe et a donné de précieuses impulsions pour les projets futurs.

Jeunesse : Les tâches dans le domaine de la jeunesse sont perçues différemment dans les communes. Comme les jeunes ne s'arrêtent pas aux frontières communales, le groupe de travail souhaite encourager l'échange entre les personnes responsables au sein du district. Dans ce contexte, une séance d'échange sera organisée courant 2025 afin de renforcer la collaboration et l'échange d'expériences.

Accueil extrafamilial des enfants : Comme mentionné dans le dernier rapport, différents groupes travaillent à l'objectif d'harmonisation de l'accueil extrafamilial des enfants dans le district du Lac. Un groupe de base composé de représentants opérationnels et stratégiques des communes a élaboré un règlement type, une échelle de référence type et un formulaire de demande type. Ces documents ont été mis en consultation en novembre. Le groupe de travail attend avec impatience les réactions afin de planifier les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'harmonisation pour les parents du district du Lac.

Un grand merci à tous les membres des groupes de travail dans le domaine social. Leur engagement et les échanges passionnants et constructifs ont largement contribué au développement de ces thèmes importants.

Petra Schlüchter, présidente

3.3 Tourisme et Économie



En 2024, le groupe de travail ad hoc s'est penché de manière intensive sur la promotion touristique et économique. L'accent a été mis sur les bases légales qui attribuent à l'association le rôle de leader dans ces domaines. Après analyse de la situation, il a été proposé au comité de l'association de créer un groupe de travail tourisme et un groupe de travail économie, composés de représentants politiques et de représentants opérationnels.

L'objectif est de procéder à une analyse de la situation et des besoins dans le but de clarifier la stratégie et y basé d'établir un contrat de prestations dont la mise en œuvre sera déléguée à un mandataire externe.

Les groupes de travail commenceront leurs travaux dans le courant de l'année 2025.

Pascal Pörner, président

3.4 Transport public district du Lac



Deux fois par an, le GT Transports publics du district du Lac se réunit sous la direction du préfet à la préfecture du district du Lac. Les membres du GT sont différents représentants des communes, des directeurs d'écoles, des représentants des tpf ainsi que de CarPostal et des représentants de l'Office de la mobilité.

Les discussions portent sur la fréquentation des lignes de bus et de train du district du Lac ainsi que sur les modifications prévues de l'offre. Le GT s'engage pour que l'offre de transports publics puisse être adaptée et développée en permanence en fonction des besoins des pendulaires. Les correspondances de Morat et de Chiètres en direction de Berne ainsi que la desserte du haut du district du Lac ont notamment fait l'objet de beaucoup d'attention en 2024. Occasionnellement, le GT peut influencer les futurs tracés des lignes de bus, par exemple la ligne 530 dans le Vully, ceci afin d'obtenir une meilleure classe de desserte des zones d'activités.

Pour l'année 2025, le GT a donné mandat au Service de la mobilité de réaliser une analyse du réseau de bus sur l'ensemble du district. La dernière analyse de cet ordre de grandeur a été réalisée en 2016, ce qui a eu pour conséquence que les élèves du CO se sont reportés sur les lignes de TP et que les lignes de bus du district ont ainsi pu être développées grâce à l'augmentation des fréquences

Christoph Wieland, membre

4. Pompiers Lac



4.1 Mot de la présidence



Les Pompiers Lac ont connu une année riche en événements, marquée notamment par de vastes adaptations des structures et par l'alignement sur les propositions cantonales. Ces mesures visent à accroître l'efficacité, à améliorer la collaboration et à garantir la communication.

1. Réformes structurelles et alignement sur les directives cantonales

Plusieurs adaptations importantes ont été effectuées au cours de l'année écoulée :

Optimisation de l'organigramme : l'organigramme a été adapté conformément aux recommandations cantonales afin d'accélérer les processus de décision et de définir plus clairement les responsabilités.

Responsable administrative

Avec la nouvelle organisation, le poste de direction administrative a également été mis en place, à l'instar de la proposition cantonale. Pour ce poste exigeant, il a été possible de s'attacher les services de Silvia Hyka qui, en tant que directrice du secrétariat de l'Association des communes du district du Lac, dispose déjà d'un large horizon de tâches. La combinaison des deux tâches permet d'exploiter au mieux l'efficacité et de la compléter.

Commandant de bataillon

Avec la nouvelle organisation, certains postes ont été repourvus. Entre autres, l'actuel commandant de bataillon, Gottlieb Heid, a décidé de reprendre la direction du domaine spécialisé de l'instruction. Le poste de commandant de bataillon s'est ainsi libéré. Après une évaluation soigneusement menée, un officier de sapeurs-pompiers expérimenté, Hugo Wanner, a pu être recruté pour le poste de commandant de bataillon à compter du 01.03.2025.

2. Défis et perspectives

La mise en œuvre des réformes structurelles s'est accompagnée de défis, notamment en ce qui concerne la conversion et l'adaptation des processus internes. Néanmoins, des progrès importants ont pu être réalisés grâce à l'engagement de toutes les parties concernées.

Pour l'année à venir, l'accent sera mis sur :

- Poursuite de l'optimisation de la collaboration entre l'état-major de bataillon, les bases de départ et le comité ;
- L'évaluation continue et l'adaptation des nouvelles structures ;
- Optimisation des tâches et des ressources internes.

3. Remerciements et reconnaissance

Le comité Pompiers Lac remercie toutes les personnes engagées au sein des Pompiers Lac, les officiers et les commandants des bases de départ ainsi que les collaborateurs, collaboratrices et le commandant de bataillon pour leur collaboration engagée. Il convient de souligner tout particulièrement le soutien des services cantonaux et régionaux, qui ont accompagné le processus de réforme de précieuses recommandations.

C'est avec confiance que nous envisageons l'année à venir et les autres développements qui permettront de maintenir durablement la sécurité de la population.

Martin Moosmann, Courtepin, et Pascal Udry, Kleinbödingen, co-présidents Pompiers Lac

4.2 Rapport du commandant de bataillon



L'année 2024 a été mouvementée, comme cela a toujours été le cas ces dernières années, et a apporté beaucoup de changements et de nouveautés.

Les tâches des Pompiers Lac sont multiples et il y a encore de nombreux domaines dans la mise en œuvre de la nouvelle loi qui nécessitent des adaptations, que ce soit par l'ECAB ou en interne. Ainsi, du côté de l'association, une réorganisation a eu lieu en octobre 2024, qui a également concerné les Pompiers Lac, puisque l'administration de l'association a été regroupée en un seul lieu, dans un seul organe. Cela a entraîné une adaptation de l'organigramme, puisque les collaborateurs administratifs dépendent désormais de la responsable administrative et non plus du commandant de bataillon. Ce désenchevêtrement a également pour conséquence de décharger le commandant de bataillon, puisqu'il ne siège désormais que dans les organes opérationnels de l'ECAB, tandis que la responsable administrative participe à certaines réunions de l'ECAB, notamment les réunions des administrateurs.

Nous nous réjouissons de poursuivre ce travail de consolidation en 2025, conscients que les défis auxquels la région, et donc l'association, doivent faire face sont nombreux. Mais aussi avec la conviction que nous avons les forces vives, l'intelligence collective et les connaissances nécessaires pour mener à bien nos missions et nos tâches.

Je remercie tous les milicien.nes, tous les employé.es, mais aussi les comités des Pompiers Lac et de l'association pour leur engagement en faveur de la sécurité dans le district du Lac !

Gottlieb Heid, commandant de bataillon

4.3 Rapports des bases de départ

4.3.1 Cormondes

Avec seulement six interventions, l'année 2024 a été exceptionnellement calme. Aucune cave inondée n'a été enregistrée, ce qui prouve que les mesures de protection contre les inondations à Cordast et le nouveau pont à Ulmiz sont efficaces. Un coup de foudre n'a causé que des dégâts matériels et un incendie de conteneur dans les dernières minutes de l'année a clôturé l'année. Un cas curieux concernait une batterie de mitigeurs d'eau défectueuse pour laquelle le CEA a fait appel par erreur aux pompiers au lieu d'un sanitaire.

En matière de formation, plusieurs membres ont suivi avec succès des formations continues et des cours, notamment Kay Eltrich, Lukas Hayoz, Stefan Rutz et Janine Hurni. Roger Siegenthaler a en outre terminé le cours de conduite d'intervention. La participation aux exercices peut être améliorée. Il est réjouissant de constater que nous avons pu recruter deux nouveaux membres. Ce qui est moins réjouissant en revanche, c'est que quatre milicien.nes ont mis fin à leur carrière.

Un grand merci à David Schorro, notre responsable de la formation, pour son engagement infatigable, ainsi qu'à Dominik Kessler, qui s'est parfaitement intégré en tant que responsable dans le domaine du matériel et qui, avec son équipe, veille au bien-être du matériel et des véhicules.

Un grand bravo à tous pour leur engagement et leur formation continue ! Merci pour votre engagement !

Olivier Heiter, commandant de compagnie

4.3.2 Morat

La deuxième année des Pompiers Lac a également apporté des changements et des adaptations pour la base de départ de Morat. Le groupe logistique a été intégré à l'«élément de première intervention». Ainsi, tous les membres des sapeurs-pompiers la base de départ de Morat assurent désormais un service de piquet. L'adaptation de l'ordre de sortie a fait suite à une enquête auprès des sapeurs-pompiers

concernant leurs disponibilités. Les groupes d'alarme ont été adaptés et optimisés sur la base de cette enquête.

L'intervention est au centre des préoccupations de chaque corps de sapeurs-pompiers, et les exercices et formations sont indispensables pour être le mieux armé possible en cas d'urgence. En 2024, le temps de formation de base s'élevait à environ 50 heures pour un sapeur. A cela se sont ajoutées de nombreuses heures de formation pour les spécialistes dans les domaines de la chimie, du sauvetage de personnes en cas d'accident, de la protection contre les chutes, du bateau, de l'échelle pivotante pour voitures ainsi que diverses formations de cadres.

Sur le plan technique, la base de départ de Morat a effectué 189 interventions, dont 99 pendant la journée en semaine et les 90 restantes pendant la nuit ou le week-end.

Un grand merci à tous les incorporés de la base de départ de Morat. Sans leur engagement infatigable, il serait impossible de mener à bien ces interventions. Un grand merci à eux !

Nous sommes toujours prêts à assurer la sécurité de la population dans le périmètre d'intervention.

Brügger Marc, commandant de compagnie

4.3.3 Sugiez

1. Acquisition d'un nouveau véhicule transport matériel (VTM) : Nous avons reçu un nouveau véhicule VTM destiné au transport de matériel. Cette acquisition permettra d'améliorer notre logistique et notre réactivité lors des interventions nécessitant un déploiement rapide d'équipements. Une phase de prise en main et de formation a été mise en place pour assurer une utilisation optimale par nos équipes.

2. Interventions : Nous avons été confrontés à quelques départs de feu mineurs, qui ont été rapidement maîtrisés grâce à l'efficacité des équipes et à la bonne coordination des interventions. Une intervention d'envergure a été menée face à des inondations touchant plusieurs secteurs. Les équipes ont été mobilisées intensivement pour assurer les opérations de pompage, d'évacuation et de sécurisation des zones sinistrées. La coordination entre les différentes unités a permis une gestion efficace de la situation et un retour progressif à la normale.

3. Soirée de remerciement pour le Commandant Frédéric Javet : À la suite de la démission du Commandant Frédéric Javet de son poste à la tête de la compagnie de Sugiez, une soirée a été organisée en son honneur. Cet événement a permis de le remercier chaleureusement pour son engagement et le travail accompli durant toutes ces années. Son leadership et son dévouement ont grandement contribué au bon fonctionnement de la compagnie, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite sachant qu'il sera toujours actif au sein de la compagnie en tant que formateur et officier.

Conclusion

Cette période a été marquée par des défis opérationnels importants, mais grâce à l'engagement et à la réactivité de nos équipes, nous avons su y faire face avec professionnalisme. L'arrivée du nouveau véhicule VTM représente un atout pour nos futures interventions, et la transition liée au départ du Commandant Frédéric Javet se fera dans le respect et la continuité des valeurs qu'il a portées.

Patrick Pinho, commandant de compagnie

4.3.4 Courtepin

Notre base de départ compte environ 60 sapeurs-pompiers. Au-delà de notre engagement, on est une équipe soudée, liée par l'amitié.

Après une année 2023 très chargée, 2024 était plus calme. C'était très apprécié ! Nous avons donc pu mettre notre énergie dans les exercices, sans oublier le troisième tiers-temps, moment important pour renforcer la camaraderie.

Le travail fourni pour la formation et l'envie de nos sapeurs, sous-officiers et officiers d'évoluer en permanence nous redonne la force et la motivation pour continuer notre engagement et de faire de notre mieux pour contenter tout le monde et d'assurer la sécurité dans notre périmètre d'intervention et, si besoin, au-delà. Des divergences de point de vue sont utilisés pour enrichir notre quotidien de sapeurs-pompiers et vécues comme une force. Et c'est bien ainsi.

Toujours prêt à répondre présent lorsque que quelqu'un à besoin de nous, je peux le dire je suis fier d'être votre commandant. Un grand **MERCI** à vous, mais aussi à vos familles qui vous laissent prendre le temps pour sauver et pour vous former, pour votre sécurité et celle de ceux que vous secourez !

Anthony Cotting, commandant de compagnie

4.3.5 Chiètres

L'année dernière, la base de départ de Chiètres des Pompiers Lac a de nouveau apporté une contribution importante à la sécurité de la région. De nombreuses interventions ont été maîtrisées, notamment des incendies, des interventions d'assistance technique, des événements naturels ainsi que des interventions dues à des installations de détection d'incendie (DAI). Il convient de souligner en particulier la maîtrise réussie du grand incendie de la Oelegasse le 19 septembre, où une intervention rapide a permis d'éviter des dommages plus importants.

En été, le commandant et le responsable de la formation ont annoncé leur démission pour la fin de l'année. Bien qu'il ait fallu attendre novembre pour réagir, les activités ont pu être maintenues à tout moment. Cela montre la grande disponibilité et l'engagement de notre équipe.

Nous remercions tous les membres des sapeurs-pompiers pour leur engagement, ainsi que la population et les autorités pour leur précieux soutien. Ensemble, nous assurons la protection et la sécurité dans notre périmètre d'intervention.

Matthias Maeder, chef de base de départ

4.4 Personnel et milicien.nes

4.4.1 Etat du personnel engagé

- Commandant de bataillon (100%)	Gottlieb Heid
- Responsable Organisation (100%)	Fernando Volken
- Responsable Formation (100%)	Sébastien Chenaux (jusqu'au 31.10.24)
- Responsable Logistique (100%)	Christian Ulrich
- Collaborateur Logistique (100%)	Philipp Morgenegg
- Collaborateur Logistique (100%)	Marc Schumacher
- Collaboratrice administrative (60%)	Stephanie Amiet
- Collaboratrice administrative (50%)	Marlise Schaller (jusqu'au 31.05.2024)
	Emilie Bertrand (depuis le 01.06.2024)

4.4.2 Milicien.nes

Base de départ	Milicien.nes
330 Morat	71
331 Sugiez	43
332 Chiètres	50
333 Cormondes	28
334 Courtepin	52
JSP	19
Total	263

4.4.3 Promotions

Promotion au grade de capitaine: Lieutenant Pinho Patrick
 Promotion au grade de premier lieut.: Lieutenant Maeder Matthias
 Promotion au grade de lieutenant: Caporal Stauffer Thomas
 Sergent Guggisberg Lucien
 Sergent Pittet Grégory
 Sergent Siegenthaler Roger
 Sergent Wyttenbach Alain

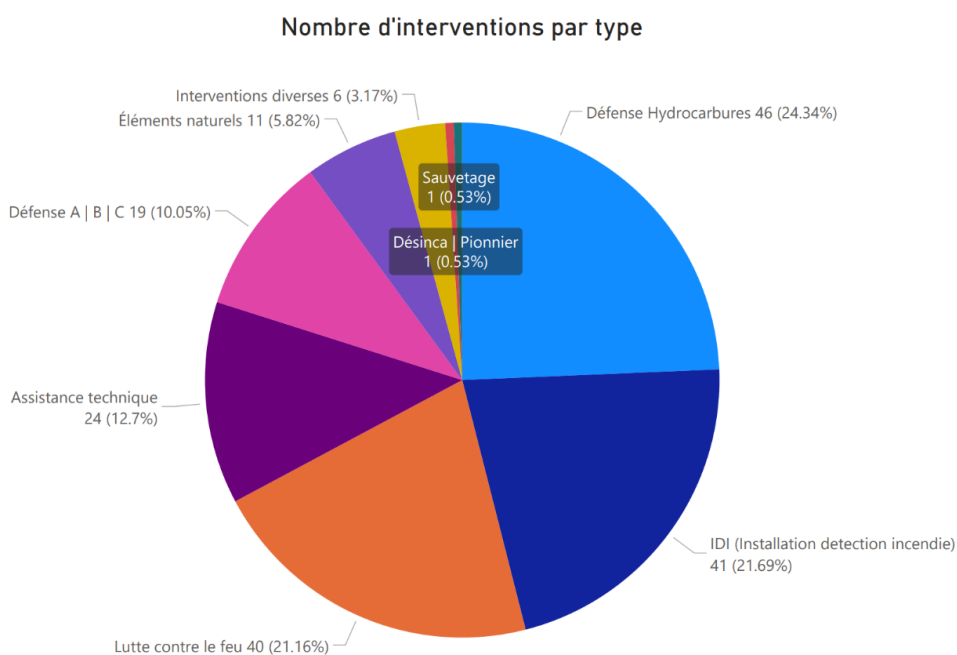
Promotion au grade de sergent : Caporal Abrantes Cardoso Rui Jorge
 Caporal Aeberhard Didier
 Caporal Chun Sothys

Promotion au grade de caporal : Sapeur Audergon Valentin
 Sapeur Cressier Gaétan
 Sapeur DiGiacomo Angéline
 Sapeur Gamba Kilian
 Sapeur Hayoz Lukas
 Sapeur Helfer Michèle
 Sapeur Liniger Pascal
 Sapeur Mathys Alexandre
 Sapeur Ratzé Jérémy
 Sapeur Schüpbach Vincent

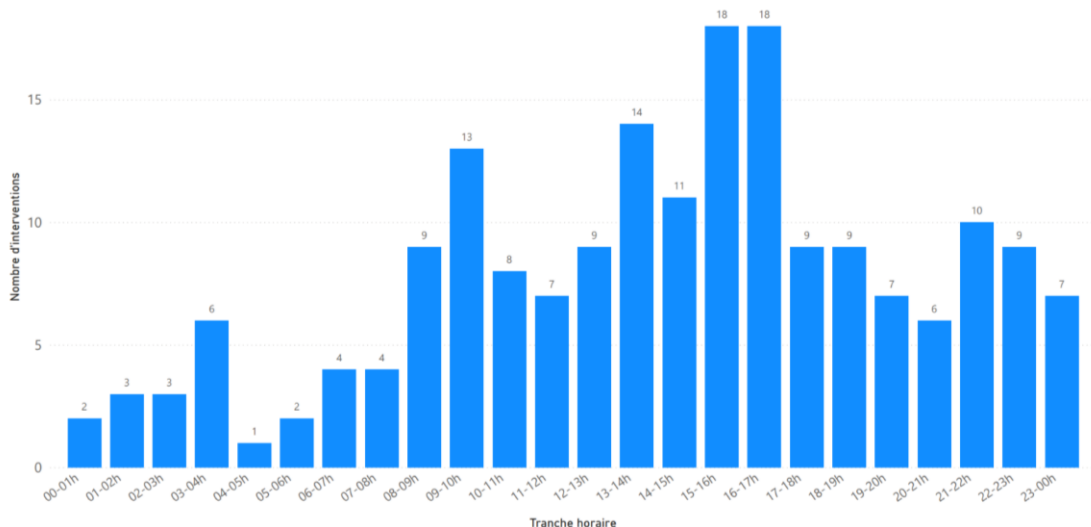
4.5 Intervention et services

4.5.1 Nombre d'interventions par type d'interventions

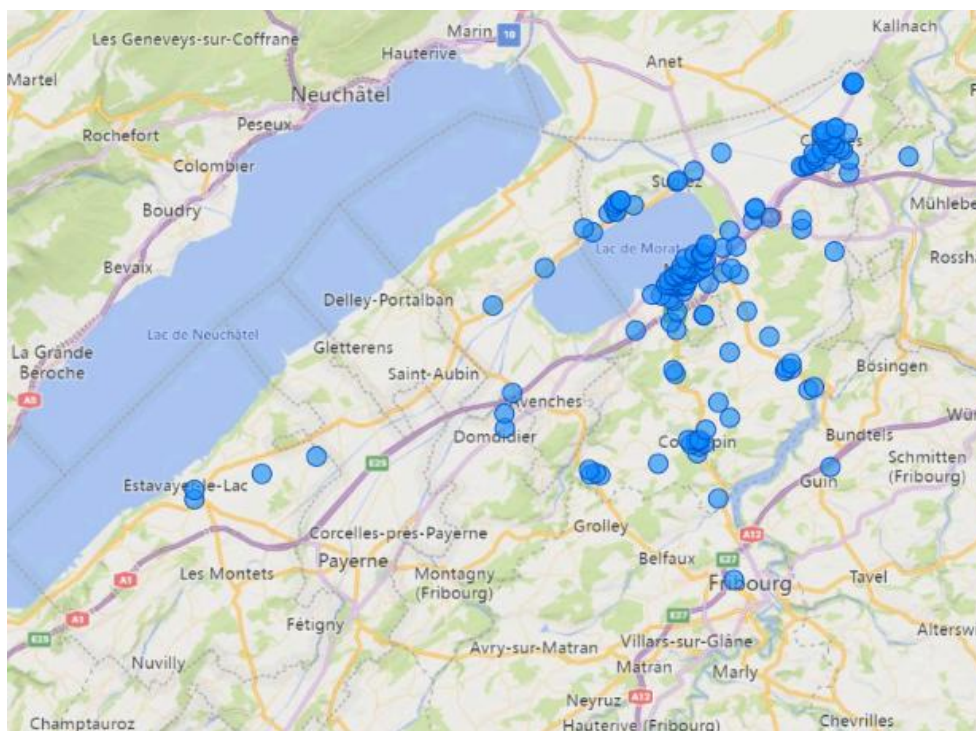
En 2024, les Pompiers Lac ont été mobilisés pour 189 interventions (-22), dont la maîtrise a nécessité un total de 3'303.5 heures d'intervention, effectuées par un total de 2'238 sapeurs-pompiers.



4.5.2 Répartition des interventions dans la journée



4.5.3 Répartition géographique des interventions



4.5.4 Moyennes des interventions

Durée totale des interventions (h) 312.88	Heures effectuées (h) 3'687.58	Personnes mobilisées 1766	Frais de personnel facturés 185'437.50 CHF	Frais de véhicules facturés 47'800.45 CHF
Durée moyenne d'une intervention (h) 1.66	Moyenne d'heures effectuées (h) 19.51	Mobilisation moyenne 9.34	Moyenne de frais de personnel 981.15 CHF	Moyenne de frais de véhicules 252.91 CHF

Total des interventions

Factures totales 321'691.32 CHF	
Lutte contre le feu 86'737.39 CHF	Défense A B C 50'872.38 CHF
Désinca 2'945.76 CHF	Éléments naturels 20'904.98 CHF
Alarmes automatiques 39'343.26 CHF	Défense Hydrocarbures 81'211.21 CHF

Moyenne par intervention

Facture moyenne 1'702.07 CHF	
Lutte contre le feu 2'168.43 CHF	Défense A B C 2'677.49 CHF
Désinca 2'945.76 CHF	Éléments naturels 1'900.45 CHF
Alarmes automatiques 959.59 CHF	Défense Hydrocarbures 1'765.46 CHF

4.5.5 Services planifiables pour de tiers

Service	Nombre
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Gruyère	1
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Morat	7
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Schiffenen	1

4.6 Formation de base et continue

L'uniformisation du programme d'exercices a été entamée en 2024 et sera effective en 2025. En 2024, les formations de base et les formations à la protection respiratoire étaient encore principalement dispensées à l'échelle des bases de départ. Dans le domaine de la protection respiratoire, les futurs formateurs ont été formés et perfectionnés pour les formations en matière d'incendie réel. Le test annuel de performance de la protection respiratoire a été organisé au niveau régional sur le site d'intervention de Morat.

2 personnes (Gottlieb Heid, Christian Ulrich) ont passé avec succès l'examen de conducteur de bateau. Des formations continues dans les domaines spécialisés de la protection contre les chutes, de l'échelle pivotante automobile, du bateau, de la défense chimique, de la centrale d'intervention, des grands ventilateurs/pompes à eau d'extinction, des tronçonneuses et de Multicut complètent le programme de formation intensif des Pompiers Lac. Dans la mesure du possible et si le temps le permet, des formations et des perfectionnements sont organisés avec des partenaires.

Cours de base et formation continue (en heures)	
Cours de base	60 heures
Cours OF	79 heures
Cours pour cadres	2 heures
Cours pour spécialistes	90 heures
Cours instructeurs fédéraux	15 heures
Total	246 heures

4.7 Equipes

4.7.1 Equipe d'entretien

Les équipes d'entretien apportent une contribution précieuse et importante à la garantie de la disponibilité opérationnelle des véhicules, des appareils et des moyens d'intervention dans les bases de départ. Grâce à leur soutien, le personnel professionnel est déchargé des nombreux entretiens et contrôles qui doivent être effectués et documentés selon les indications du fabricant.

L'année dernière, 1'422.80h d'entretien et de contrôle ont été effectuées et documentées en conséquence.

Christian Ulrich, responsable logistique

4.7.2 Social Media Team

Existant depuis juin 2024, l'équipe Social Media composée de 7 personnes couvre les exercices et les cours, informe après les interventions, publie des informations et donne des conseils sur des thèmes tels que la prévention des incendies et la sécurité sur Instragramm et Facebook.

Quelques chiffres clés :

Instagram : 370 followers, 27'000 clics par an, 1011 interactions

Facebook : 196 followers, 39'000 clics par an, 645 interactions



Joël Theytaz et Julien Rapin, responsables SMT

4.8 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

19 jeunes âgés de 12 à 17 ans, 8 garçons et 11 filles, ont participé en 2024 aux activités des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) avec engagement et motivation.

Les activités comprenaient 2024 :

- 5 exercices réguliers
- 1 entraînement à l'intervention avec les membres des sapeurs-pompiers
- l'aide au passeport vacances de Morat
- l'aide à la course aux flambeaux
- un exercice commun avec Help Ulmiz, l'organisation de jeunesse des samaritains
- le traditionnel « Chlousehöck » de fin d'année

Et puis encore une nouveauté : pour la toute première fois, un exercice de 24 heures a été organisé et réalisé !

L'équipe de moniteurs remercie chaleureusement tous les jeunes sapeurs-pompiers pour leur participation et se réjouit d'une année 2025 tout aussi réussie, passionnante et instructive !

Viviane Schaller et Reto Liniger, responsables JSP

4.9 Remerciements

Dans le cadre de nombreuses interventions et manifestations, les Pompiers Lac ont pu compter sur le soutien de différents partenaires, en partie régionaux. Nous les remercions chaleureusement pour leur collaboration amicale et partenariale.

Un grand merci également à tous les employeurs qui permettent à leurs employé.es de travailler à domicile en cas de service de piquet ou de quitter leur poste de travail lorsqu'une intervention l'exige.

Sans cette flexibilité et cette compréhension, un corps de sapeurs-pompiers de milice comme le nôtre ne pourrait pas fonctionner !

4.10 Direction Pompiers Lac

4.10.1 Comité

Moosmann Martin, Courtepin	Co-président
Udry Pascal, Kleinbösingén	Co-président
Rouiller Joanna, Sugiez	Membre
Schlüchter Petra, Murten	Membre
Suter Yvonne, Münchenwiler	Membre (depuis le 24.05.2024)
Kohler Daniel, Münchenwiler	Membre (jusqu'au 23.05.2024)
Volken Daniel, Gurmels	Président (jusqu'au 23.05.2024)
Heid Gottlieb, Bat.kdt.	Membre avec voix consultative
Hyka Silvia, Leiterin Geschäftsstelle	Membre avec voix consultative (depuis le 01.10.24)

4.10.2 Etat-major

Heid Gottlieb	Commandant de bataillon
Brügger Marc	Commandant de compagnie, Morat
Chenaux Sébastien	Responsable Formation (jusqu'au 31.10.2024)
Cotting Anthony	Commandant de compagnie Courtepin
Heiter Olivier	Commandant de compagnie Cormondes
Kobel Roger	Commandant de compagnie Kerzers
Javet Frédéric	Commandant de compagnie Sugiez
Ulrich Christian	Responsable Logistique



5. Association

5.1 Comité

Pörner Pascal, Montilier	Président
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Moosmann Martin, Courtepin	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Vice-président
Schlüchter Petra, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre, président AD
Wildhaber Guido, Ried b. Kerzers	Membre, vice-président AD
Wüstefeld Markus, Cormondes	Membre
Hyka Silvia, resp. administrative	Avec voix consultative

5.2 Groupes de travail et délégations

Groupe de travail Aménagement du territoire (GTAT)

Burnier Pierre-André, Mont-Vully	Président
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Pörner Pascal, Montilier	Membre
Senti Julia, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wüstefeld Markus, Cormondes	Membre
Wüthrich Mario, Courtepin	Membre

Groupe de travail Affaires sociales

Schlüchter Petra, Morat	Président
Bello Gilda, Courtepin	Membre
Gamma Margrit, Cormondes	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Membre

Groupe de travail Accueil extra-familial

Schlüchter Petra, Morat	Présidente
Aeby Pascal, Cormondes	Membre
Andorlini Diane, Mont-Vully	Membre
Bohrer Isabelle, Morat	Membre

Carosella Carmine, Kleinbösingén	Membre
Fehr Simone, Kita Sandkasten	Membre
Hecht Urs, Chiètres	Membre
Ith Markus, Morat	Membre
Pürro Jean-Pierre	Membre
Salvisberg Dorothée, Ried	Membre
Scherrer-Brantschen Marianne, Courtepin	Membre
Schmid-Hörhager Cornelia, Montilier	Membre
Schmutz Gabriel, Gurmels	Membre
Simonet Nathalie, Accueil de Jour	Membre
Simonet Olivier, Misery-Courtion	Membre
Spycher Bruno, Ulmiz	Membre

Groupe de travail Promotion économique (fondé en 2024, effectif en 2025)

Aebischer Jonas, Courtepin	Membre
Bürgi David, Gewerbeverein Gurmels	Membre
Clerc Samuel, PromFR	Membre
Guillod Cédric, Mont-Vully	Membre
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Kramer Liliane, Joggi SA	Membre
Kuqi Liridon, Gwärb Kerzers	Membre
Pörner Pascal, Montilier	Membre
Schmid-Hörhager Cornelia, Montilier	Membre
Volken Daniel, Cormondes	Membre
Von Vivis Nadine, Morat	Membre
Weisskopf Patrick, GIME	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wüthrich Mario, Courtepin	Membre

Groupe de travail Promotion touristique (fondé en 2024, effectif en 2025)

Aebischer Jonas, Courtepin	Membre
Bello Gilda, Courtepin	Membre
Bijleveld Caspar, Papiliorama	Membre
Fahrni Jann, SEM	Membre
Herren Rudolf, Murten	Membre
Decrausaz Denis, Museum Murten	Membre
Morard Pierre-Alain, Union frib. du Tourisme	Membre
Moret Stéphane, Région Murtensee	Membre
Robatel Estelle, Vully Tourisme	Membre
Rouiller Joana, Mont-Vully	Membre

Groupe de travail Transports publics (GT cant.).

Fontana Thomas, Cormondes	Membre
Haymoz Sabine, Misery-Courtion	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Membre
Senti Julia, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wildhaber Guido, Ried	Membre

Délégations

Association des communes fribourgeoises (ACF)	Pörner Pascal, Schlüchter Petra
Association régionale Lac (ACL)	Kaufmann Andrea, Petter Guy
GT Planification régionale	Pörner Pascal, Burnier Pierre-André
GT SyZACT	Petter Guy
Commission consultative mobilité	Petter Guy



Commission des finances
Aeby Pascal, Cormondes
Hecht Urs, Chiètres
Werndli Edy, Courgevaux

Président
Membre
Membre

6. Comptes 2024
Rapport de révision
Rapport Commission des finances

Rechnung / Comptes 2024

Antrag Delegiertenversammlung 27.05.2025

Summery	Seite / Page	2
Bilanz per 31.12.2024	Seite / Page	3
Bilan au 31.12.2024		
Erfolgensrechnung nach Sachgruppen	Seite / Page	4 - 5
Compte de résultats - classification comptable		
Erfolgsrechnung - Funktionale Gliederung	Seiten / Pages	6-11
Compte de résultats - classification fonctionnelle		
Investitionsrechnung - Funktionale Gliederung	Seiten / Pages	12
Compte des investissements - classification fonctionnelle		
Kommentare zu ausgewählten Positionen	Seite / Page	13
Commentaires		
Gemeindebeiträge	Seiten / Pages	14-15
Contribution des communes		
Geldflussrechnung	Seite / Page	16
Tableau des flux de trésorerie		
Anlagenspiegel	Seite / Page	17
Tableau des immobilisations		
Anhänge zur Jahresrechnung	Seiten / Pages	18-21
Annexes aux comptes annuels		

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Jahresrechnung 2024

Comptes 2024

Summary

Im zweiten Jahr der Integration der Feuerwehr in den Verband konnten die Ausgaben gegenüber dem Budget 2024 um brutto 186 TCHF auf 3'836 TCHF reduziert werden. Dabei verursachen die Lohnkosten mit 1'910 TCHF rund 50% der Ausgaben. Beim Sach- und Betriebsaufwand sind Kosten von 1'709 TCHF entstanden. Die Rechnung der Feuerwehr schliesst netto knapp 205 TCHF besser ab als geplant. Entsprechend fallen anstelle von budgetierten Gemeindebeiträgen im Umfang von 3'184 TCHF solche von 2'979 TCHF an. Die Differenz zwischen den eingezogenen und den effektiven Beiträgen gemäss Jahresrechnung werden den Gemeinden gutgeschrieben.

Der Budgetprozess begann im Sommer 2023, ohne effektive Vergleichszahlen. Dies erklärt die zum Teil beträchtlichen Abweichungen zwischen Jahresrechnung und Budget, oft zum Vorteil der Gemeinden. Dazu kommen Budgetposten, deren Beträge nur schwer vorhersehbar sind. Dies betrifft alle Budgetposten im Zusammenhang mit den Einsätzen der Feuerwehr. 2024 war ein Jahr mit weniger häufigen und weniger zeitintensiven Einsätzen. Dies schlägt sich positiv im Abschluss nieder. Positiv schlägt sich auch nieder, dass überzählige Fahrzeuge 34 TCHF über Budget verkauft werden konnten. Zudem hat die KGV nach dem Budgetprozess Entscheide betreffend Pickettgruppengrösse getroffen, die sich ebenfalls günstig ausgewirkt haben (50 TCH).

Zudem wird eine weiterhin restriktive Ausgabenpolitik praktiziert, damit das von den Gemeinden eingesetzte Geld prioritär in die Bereiche Sicherheit (Material/Ausbildung) fliesst.

Im Sinne einer weiteren Stabilisierung der Ausgaben hat der Verbandsvorstand während des Budgetprozesses 2025, auf Antrag des Vorstandes Feuerwehr See, wichtige Entscheide getroffen (Angleichung des Organigramms an dasjenige der KGV) und auch die KGV nimmt laufend Analysen vor, wie Abläufe in den Bataillonen effizienter und damit kostengünstiger gestaltet werden können und macht entsprechende Vorgaben (Stichwort Ausrückordnung).

Die Verbandsrechnung ohne Feuerwehr schliesst unter Berücksichtigung der eingezogenen Gemeindebeiträge von 290 TCHF und einem Gewinn von 1 TCHF, welcher dem Eigenkapital gutgeschrieben wird.

Im Bereich Raumplanung wirkt sich aus, dass die für 2024 geplante Genehmigung des Regionale Richtplans durch den Staatsrat und die damit höchstwahrscheinlich verbundenen Anpassungen und Ausgaben nicht realisiert wurden.

Summary

Au cours de la 2e année d'intégration des sapeurs-pompiers dans l'association, les dépenses ont pu être réduites de 186 KCHF bruts par rapport au budget 2024, pour atteindre 3'836 KCHF. Dans ce contexte, les charges salariales représentent environ 50% des dépenses avec 1'910 KCHF. Les dépenses de matériel et d'exploitation se sont élevées à 1'709 KCHF. Les comptes des sapeurs-pompiers se soldent par un bénéfice net de près de 205 KCHF par rapport aux prévisions. En conséquence, les contributions communales budgétées à hauteur de 3'184 KCHF ont été remplacées par des contributions de 2'979 KCHF. La différence entre les contributions perçues et les contributions effectives selon les comptes annuels est créditée aux communes.

Le processus budgétaire a commencé à l'été 2023, sans chiffres comparatifs effectifs. Cela explique les écarts parfois considérables entre les comptes annuels et le budget, souvent en faveur des communes. A cela s'ajoutent des postes budgétaires dont les montants sont difficilement prévisibles. Cela concerne tous les postes budgétaires liés aux interventions des pompiers. 2024 a été une année où les interventions ont été moins fréquentes et moins chronophages. Cela se reflète positivement dans les comptes. Le fait que des véhicules excédentaires aient pu être vendus 34 KCHF au-dessus du budget se répercute également de manière positive. En outre, l'ECAB a pris des décisions concernant la taille des groupes de piquet après le processus budgétaire, ce qui a également eu un effet favorable (50 KCH).

En outre, une politique de dépenses restrictive continue d'être pratiquée afin que l'argent investi par les communes soit affecté en priorité aux domaines de la sécurité (matériel/formation).

Dans le but de stabiliser davantage les dépenses, le comité de l'association a pris des décisions importantes pendant le processus budgétaire 2025, sur proposition du comité Pompiers Lac (alignement de l'organigramme sur celui de l'ECAB) et l'ECAB procède également à des analyses permanentes sur la manière dont les processus dans les bataillons peuvent être organisés de manière plus efficace et donc moins coûteuse, et donne des directives en conséquence (mot-clé : ordre de sortie).

Les comptes de l'association sans les Pompiers Lac sont clôturés en tenant compte des contributions communales encaissées de 290 KCHF et d'un bénéfice de 1 KCHF, qui est crédité au capital propre.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le fait que l'approbation du plan directeur régional par le Conseil d'État, prévue pour 2024, ainsi que les adaptations et les dépenses qui en découlent très probablement, n'ont pas été réalisées, a eu un impact.

Bilanz / Bilan

Stand, 04.04.2025

AKTIVEN		ACTIF	31.12.2023	31.12.2024	Veränd./Diff.
10	Finanzvermögen	Patrimoine financier PF			
100	Flüssige Mittel und kurzfristige Geldanlagen	Disponibilités et placements à court terme	1'101'771.30	931'663.75	-170'107.55
101	Forderungen	Créances	66'428.60	34'089.35	-32'339.25
104	Aktive Rechnungsabgrenzungen (RA)	Actifs de régularisation	26'291.95	115'331.60	89'039.65
Total Finanzvermögen		Total du patrimoine financier PF	1'194'491.85	1'081'084.70	-113'407.15
14	Verwaltungsvermögen	Patrimoine administratif PA			
140	Sachanlagen VV	Immobilisations corporelles PA	310'500.00	272'000.00	-38'500.00
Total Verwaltungsvermögen		Total du patrimoine administratif PA	310'500.00	272'000.00	-38'500.00
TOTAL AKTIVEN		TOTAL ACTIF	1'504'991.85	1'353'084.70	-151'907.15
PASSIVEN		PASSIF	31.12.2023	31.12.2024	Veränd./Diff.
20	Fremdkapital	Capitaux de tiers			
200	Laufende Verbindlichkeiten	Engagements courants	668'276.98	720'941.11	52'664.13
204	Passive Rechnungsabgrenzung (RA)	Passifs de régularisation	268'223.04	0.00	-268'223.04
205	Kurzfristige Rückstellungen	Provisions à court terme	0.00	47'134.99	47'134.99
206	Langfristige Finanzverbindlichkeiten	Engagements financiers à long terme	310'500.00	272'000.00	-38'500.00
209	KGV-Betriebsbeiträge (Spezialfonds)	Contributions d'exploitation ECAB (fonds spéciaux)	25'864.00	84'519.00	58'655.00
Total Fremdkapital		Total capitaux de tiers	1'272'864.02	1'124'595.10	-148'268.92
29	Eigenkapital	Capital propre			
290	Spezialfinanzierungen im EK	Financements spéciaux dans le CE	221'559.50	216'869.50	-4'690.00
2990	Jahresergebnis	Résultat annuel	-72'463.37	1'051.77	73'515.14
2999	Kumulierte Ergebnisse der Vorjahre	Résultats cumulés des années précédentes	83'031.70	10'568.33	-72'463.37
Total Eigenkapital		Total capital propre	232'127.83	228'489.60	-3'638.23
TOTAL PASSIVEN		TOTAL PASSIF	1'504'991.85	1'353'084.70	-151'907.15

ERFOLGSRECHNUNG NACH SACHGRUPPEN		CLASSIFICATION COMPTABLE	Budget 2024	RG / Comptes 2024	Abw/Diff B vers. RG / Comptes	RG / Comptes 2023
ERGEBNIS (- Gewinn / + Verlust)		RESULTAT (- Bénéfice / + Perte)	500.00	-1'051.77	-1'551.77	72'463.37
Charges			4'022'000.00	3'836'013.22	-185'986.78	3'728'977.02
30	Personalaufwand	Charges de personnel	1'982'900.00	1'909'978.95	-72'921.05	1'766'156.89
300	Funktionsentschädigungen	Autorités et commissions	113'900.00	115'865.65	1'965.65	91'299.40
301	Löhne des Personals	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'640'800.00	1'527'348.55	-113'451.45	1'452'197.84
304	Zulagen	Allocations	0.00	0.00	0.00	0.00
305	Arbeitgeberbeiträge	Cotisations patronales	178'800.00	215'452.60	36'652.60	160'827.80
309	Übriger Personalaufwand	Autres charges de personnel	49'400.00	51'312.15	1'912.15	61'831.85
31	Sach- und übriger Betriebsaufwand	Charges de biens+services,autres charges d'expl.	1'814'400.00	1'709'879.27	-104'520.73	1'779'406.13
310	Material- und Warenaufwand	Charges de matériel et de marchandises	268'000.00	236'866.98	-31'133.02	307'998.91
311	Nicht aktivierbare Anlagen	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	99'700.00	105'160.49	5'460.49	128'174.38
312	Ver- und Entsorgung Liegenschaften VV	Alimentation et élimination bien-fonds PA	65'000.00	72'094.10	7'094.10	72'324.60
313	Dienstleistungen und Honorare	Prestations de service et honoraires	378'100.00	283'049.45	-95'050.55	291'009.53
314	Baulicher und betrieblicher Unterhalt	Gros entretien et entretien courant	65'000.00	55'700.58	-9'299.42	32'257.34
315	Unterhalt Mobilien und immaterielle Anlagen	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	123'500.00	128'581.86	5'081.86	122'894.02
316	Mieten, Leasing, Pachten, Benützungskosten	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	807'100.00	816'095.80	8'995.80	817'242.00
317	Spesenentschädigungen	Dédommagements	8'000.00	8'830.01	830.01	7'505.35
318	Wertberichtigungen auf Forderungen	Réévaluations sur créances	0.00	3'500.00	3'500.00	0.00
393	Interne Verrechnung von Dienstleistungen	Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.00
33	Abschreibungen Verwaltungsvermögen	Amortissement du patrimoine administratif	38'500.00	38'500.00	0.00	38'500.00
330	Abschreibungen Sachanlagen VV	Amortissements immobilisations corporelles PA	38'500.00	38'500.00	0.00	38'500.00
340	Zinsaufwand	Charges d'intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00
35	Einlagen in Spezialfonds	Attrib.aux fonds+financem.spéciaux	67'200.00	58'655.00	-8'545.00	25'864.00
350	Einlagen in Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Attributions aux fonds et FS des capitaux de tiers	67'200.00	58'655.00	-8'545.00	25'864.00
36	Kostenbeteiligungen	Participations aux frais	119'000.00	119'000.00	0.00	119'050.00
362	Aufteilung Einsatzkosten	Répartition des frais d'intervention	0.00	0.00	0.00	0.00
363	Beiträge an öffentliche Gemeinwesen und Dritte	Subventions à des collectivités et à des tiers	119'000.00	119'000.00	0.00	119'050.00
381	Ausserordentlicher Aufwand	Charges extraordinaires de biens, de services et d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00

ERFOLGSRECHNUNG NACH SACHGRUPPEN		CLASSIFICATION COMPTABLE	Budget 2024	RG / Comptes 2024	Abw/Diff B vers. RG / Comptes	RG / Comptes 2023
Ertrag		Revenus	-4'021'500.00	-3'837'064.99	184'435.01	-3'656'513.65
42	Entgelte	Taxes et redevances	-273'600.00	-292'764.81	-19'164.81	-226'213.21
425	Erlös aus Verkäufen	Recettes sur ventes	-21'000.00	-52'385.99	-31'385.99	-9'129.41
426	Einnahmen	Remboursements	-252'600.00	-240'378.82	12'221.18	-217'083.80
43	Verschiedene Erträge	Revenus divers	-4'000.00	-168.11	3'831.89	-2'956.00
430	Verschiedene betriebliche Erträge	Revenus d'exploitation divers	-4'000.00	-168.11	3'831.89	-2'956.00
44	Finanzertrag	Revenus financiers	0.00	-1'259.65	-1'259.65	-379.35
440	Zinsertrag	Revenus des intérêts	0.00	-1'259.65	-1'259.65	-379.35
45	Entnahme aus Spezialfonds	Prélèv.sur fonds+financem.spéciaux	-102'600.00	-4'690.00	97'910.00	-36'949.20
450	Entnahme aus Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Prélèvements sur fonds et FS des capitaux de tiers	-54'600.00	0.00	54'600.00	0.00
451	Entnahmen aus Fonds und Spezialfinanzierungen im EK	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre	-48'000.00	-4'690.00	43'310.00	-36'949.20
46	Transferertrag	Revenus de transferts	-3'633'300.00	-3'538'182.42	95'117.58	-3'339'155.14
4612	Feuerwehr Ersatzabgabe	Taxes d'exemption	0.00	0.00	0.00	0.00
462	Erlös Aufteilung Einsatzkosten	Péréquation financière intercommunale	0.00	-33'407.60	-33'407.60	0.00
463	Beiträge	Subventions	-3'602'000.00	-3'466'274.82	135'725.18	-3'300'655.14
4632	Beiträge von Gemeinden	Contributions des communes membres	0.00	0.00	0.00	0.00
466	Auflösung passivierter Investitionsbeiträge	Amort.des subventions d'investissements portées au passif	-31'300.00	-38'500.00	-7'200.00	-38'500.00
48	Ausserordentlicher Ertrag	Revenus extraordinaires	-8'000.00	0.00	8'000.00	-50'860.75
483	Ausserordentlicher Ertrag	Revenus divers extraordinaires	-8'000.00	0.00	8'000.00	-50'860.75

Funktionale Gliederung	classification fonctionnelle	Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
		Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
TOTAL AUFWAND / ERTRAG	TOTAL CHARGES / PRODUITS	4'022'000.00	4'021'500.00	3'836'013.22	3'837'064.99	-185'986.78	-226'946.01	3'728'977.02	3'656'513.65
ERGEBNIS ERFOLGSRECHNUNG	RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT		500.00		-1'051.77		40'959.23		72'463.37
0 ALLGEMEINE VERWALTUNG	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	290'500.00	290'000.00	289'357.76	290'338.73	-1'142.24	338.73	292'643.62	220'137.70
01 Legislative und Exekutive	Législatif et exécutif	290'500.00	290'000.00	289'357.76	290'338.73	-1'142.24	338.73	292'643.62	220'137.70
0120 Exekutive	Exécutif	33'000.00	0.00	34'045.00	0.00	1'045.00	0.00	27'800.00	0.00
0220 Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autres	257'500.00	290'000.00	255'312.76	290'338.73	-2'187.24	338.73	264'843.62	220'137.70
1 ÖFFENTLICHE ORDNUNG UND SICHERHEIT, VERTEIDIGUNG	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	3'683'500.00	3'683'500.00	3'541'965.46	3'541'965.46	-141'534.54	-184'045.54	3'399'384.20	3'399'384.20
15 Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours	3'683'500.00	3'683'500.00	3'541'965.46	3'541'965.46	-141'534.54	-184'045.54	3'399'384.20	3'399'384.20
1500 Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autre	1'222'900.00	33'000.00	1'261'694.62	18'638.04	38'794.62	-14'361.96	1'112'357.61	63'187.81
1501 Gebäude der Verwaltungsvermögen VV	Immeubles PA	931'100.00	14'200.00	937'860.78	0.00	6'760.78	-14'200.00	914'623.94	0.00
1502 Einsatz	Intervention	390'000.00	203'400.00	331'100.70	230'283.40	-58'899.30	26'883.40	406'848.20	181'255.80
1503 Aus-und Weiterbildung	Formation	606'400.00	0.00	491'570.70	0.00	-114'829.30	0.00	479'525.80	0.00
1504 Fahrzeuge, Einsatzgeräte, Material und Ausrüstung	Véhicules, engins, matériel et équipement	443'900.00	31'300.00	435'761.41	81'011.00	-8'138.59	7'200.00	435'451.80	38'500.00
1505 Subv., Aufteil.Betriebskosten+Spezialfonds	Subv., mutualis.du fonct.+fonds spéciaux	89'200.00	3'401'600.00	83'977.25	3'212'033.02	-5'222.75	-189'566.98	50'576.85	3'116'440.59
7 UMWELTSCHUTZ UND RAUMORDNUNG	PROT.DE L'ENVIRON.ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
79 Raumordnung	Aménagement du territoire	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
7900 Raumordnung	Aménagement du territoire	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
9 Finanzen und Steuern	Finances et Impôts	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55
97 Rückverteilungen	Redistributions	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55
9710 Rückverteilungen aus CO2-Abgabe	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55

		Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
Funktionale Gliederung		Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
classification fonctionnelle									
TOTAL AUFWAND / ERTRAG		4'022'000.00	4'021'500.00	3'836'013.22	3'837'064.99	-185'986.78	-226'946.01	3'728'977.02	3'656'513.65
ERGEBNIS ERFOLGSRECHNUNG		RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT		500.00		-1'051.77		72'463.37	
0	ALLGEMEINE VERWALTUNG	ADMINISTRATION GÉNÉRALE		290'500.00	290'000.00	289'357.76	290'338.73	-1'142.24	338.73
01	Legislative und Exekutive	Législatif et exécutif		290'500.00	290'000.00	289'357.76	290'338.73	-1'142.24	338.73
0120	Exekutive	Exécutif		33'000.00	0.00	34'045.00	0.00	1045.00	0.00
0120.3000.00	Sitzungsgelder Vorstand	1	20'000.00	25'525.00	5'525.00	20'972.50			
0120.3000.02	Sitzungsgelder Arbeitsgruppen		10'000.00	8'520.00	-1'480.00	6'827.50			
0120.3132.00	Honorare Fachexperten		3'000.00	0.00	-3'000.00	0.00			
0120.3170.00	Reisekosten und Spesen Vorstand		0.00	0.00	0.00	0.00			
0220	Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autres		257'500.00	290'000.00	255'312.76	290'338.73	-2'187.24	338.73
0220.3010.00	Löhne		75'000.00	68'832.08	-6'167.92	56'462.97			
0220.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV		11'000.00	10'323.60	-676.40	6'239.30			
0220.3052.00	AG-Beiträge Pensionskasse		8'500.00	9'074.50	574.50	5'812.80			
0220.3053.00	AG-Beiträge an Unfallversicherungen		1'000.00	1'326.70	326.70	890.10			
0220.3054.00	AG-Beiträge FAK		1'700.00	0.00	-1'700.00	1'315.90			
0220.3055.00	AG-Beiträge an Krankentaggeldvers.		1'000.00	1'423.40	423.40	1'201.55			
0220.3090.00	Aus- und Weiterbildung		500.00	0.00	-500.00	37'946.45			
0220.3099.00	Übriger Personalaufwand		2'000.00	2'191.10	191.10	96.60			
0220.3100.00	Büromaterial		1'000.00	1'826.13	826.13	1'004.75			
0220.3102.00	Drucksachen, Publikationen		500.00	67.30	-432.70	32.80			
0220.3103.00	Fachliteratur, Zeitschriften		300.00	440.00	140.00	170.00			
0220.3105.00	Lebensmittel		0.00	0.00	0.00	0.00			
0220.3109.00	Übriger Material- und Warenaufwand		0.00	0.00	0.00	2'210.10			
0220.3119.00	Übrige nicht aktivierbare Anlagen		10'000.00	7'069.70	-2'930.30	0.00			
0220.3130.00	Dienstleistungen Dritter, Post, Telefon, Telekommunikation		1'000.00	1'089.25	89.25	892.65			
0220.3130.01	Dienstleistungen Dritter, Bankspesen Verband		100.00	72.00	-28.00	88.90			
0220.3130.02	Dienstleistungen Dritter, Bankspesen Raumplanung		100.00	33.50	-66.50	27.90			
0220.3130.03	Dienstleistungen Dritter, Mandate		5'000.00	5'000.00	0.00	5'000.00			
0220.3132.00	Honorar Revision		2'500.00	598.50	-1'901.50	1'663.95			
0220.3132.01	Honorar Übersetzungen		3'000.00	3'711.00	711.00	6'338.90			
0220.3132.02	Honorar übrige		0.00	3'598.10	3'598.10	5'801.45			
0220.3133.00	Informatik-Nutzungsaufwand		2'000.00	9'433.00	7'433.00	1'617.95			
0220.3134.00	Sachversicherungsprämien		2'300.00	280.30	-2'019.70	252.30			
0220.3158.00	Unterhalt immaterielle Anlagen		0.00	0.00	0.00	0.00			
0220.3161.00	Mieten, Benutzungskosten Anlagen, Infrastruktur.		6'000.00	6'029.70	29.70	7'200.00			
0220.3170.00	Reisekosten und Spesen		4'000.00	3'892.90	-107.10	3'526.30			
0220.3632.00	Beitrag an Gemeindeförderverband RVS		119'000.00	119'000.00	0.00	119'000.00			
0220.3636.00	Beiträge an private Org. ohne Erwerbszweck		0.00	0.00	0.00	50.00			

			Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
Funktionale Gliederung			Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
classification fonctionnelle										
0220.4260.01	Rückerstattungen und Kostenbeteiligungen Dritter	Recettes sur ventes livre		0.00		0.03		0.03		0.00
0220.4400.00	Zinsertrag Konto Verband	Intérêts compte association		0.00		339.70		339.70		137.70
0220.4632.00	Beiträge Gemeinden / contributions des communes	Contributions des communes		290'000.00		289'999.00		-1.00		220'000.00
1	ÖFFENTLICHE ORDNUNG UND SICHERHEIT, VERTEIDIGUNG	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	3'683'500.00	3'683'500.00	3'541'965.46	3'541'965.46	-141'534.54	-184'045.54	3'399'384.20	3'399'384.20
15	Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours	3'683'500.00	3'683'500.00	3'541'965.46	3'541'965.46	-141'534.54	-184'045.54	3'399'384.20	3'399'384.20
1500	Allgemeine Dienste, übrige	Services généraux, autre	1'222'900.00	33'000.00	1'261'694.62	18'638.04	38'794.62	-14'361.96	1'112'357.61	63'187.81
1500.3000.01	Löhne, Tag- und Sitzungsgelder an Behörden und Kommissionen	Jetons de présences, autorités et commissions	33'600.00		32'630.00		-970.00		26'931.05	
1500.3000.02	Funktionsentschädigungen	Indemnités de fonction	47'300.00		44'500.65		-2'799.35		32'128.35	
1500.3010.01	Löhne des Personals	Salaires du personnel	723'300.00	3	776'904.52		53'604.52		620'018.47	
1500.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	47'700.00	4	82'690.60		34'990.60		76'382.35	
1500.3052.00	AG-Beiträge an andere Pensionskassen	Cotisations patronales aux caisses de pension	67'000.00		66'692.80		-307.20		51'925.75	
1500.3053.00	AG-Beiträge an Unfallversicherungen	Cotisations patronales aux assurances-accidents	10'500.00		11'549.50		1'049.50		9'054.35	
1500.3054.00	AG-Beiträge an Familienausgleichskasse	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour AF	18'000.00		0.00		-18'000.00		0.00	
1500.3055.00	AG-Beiträge an Krankentaggeldversicherungen	Cotisations patronales aux assurances IJM	10'500.00		10'509.50		9.50		8'005.70	
1500.3059.00	AG-Beiträge an Feuerwehrversicherungen	Cotisations assurances SP	1'900.00		2'062.00		162.00		0.00	
1500.3090.00	Aus- und Weiterbildung des Personals	Formation et perfectionnement du personnel	7'500.00		2'453.40		-5'046.60		5'000.30	
1500.3099.00	Übriger Personalaufwand	Autres charges de personnel	39'400.00		46'667.65		7'267.65		18'788.50	
1500.3100.00	Büroverbrauchsmaterial	Matériel de bureau	16'000.00		12'858.79		-3'141.21		10'158.30	
1500.3101.00	Betriebs-, Verbrauchsmaterial	Matériel d'exploitation et fournitures	13'100.00		11'388.97		-1'711.03		14'703.83	
1500.3105.00	Einkauf von Lebensmittel	Achats aliments	19'000.00		16'854.62		-2'145.38		20'259.80	
1500.3110.00	Büromöbel und -geräte	Meubles et appareils de bureau	4'500.00		1'605.70		-2'894.30		24'687.65	
1500.3112.00	Kleider, Wäsche	Vêtements, linge, rideaux	3'500.00		685.49		-2'814.51		27'198.73	
1500.3113.00	Unterhalt Hardware	Matériel informatique	9'700.00		5'126.35		-4'573.65		14'407.75	
1500.3130.01	Dienstleistungen Dritter	Prestations de services de tiers	58'000.00		63'190.35		5'190.35		65'787.02	
1500.3130.02	Porti	Affranchissements	2'000.00		764.60		-1'235.40		736.20	
1500.3130.03	Kommunikationsgebühren	Frais de communication	8'500.00	5	13'996.05		5'496.05		13'509.80	
1500.3130.04	Verbands- und Mitgliederbeiträge	Cotisations	2'900.00		1'583.30		-1'316.70		1'583.30	

			Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
Funktionale Gliederung			Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
classification fonctionnelle										
1500.3132.00	Honorare externe Berater, Gutachter, Fachexperten usw.	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	6'000.00		5'270.25		-729.75		1'259.55	
1500.3133.00	Informatik-Nutzungsaufwand	Charges d'utilisation pour l'informatique	32'500.00		29'588.02		-2'911.98		38'700.21	
1500.3134.00	Sachversicherungsprämien	Primes d'assurances	22'000.00	6	9'663.30		-12'336.70		18'285.00	
1500.3151.00	Unterhalt Maschinen und Geräte	Entretien de machines, appareils	4'500.00		2'240.90		-2'259.10		5'115.70	
1500.3158.00	Unterhalt Software	Maintenance software	11'000.00		6'175.20		-4'824.80		6'506.70	
1500.3170.00	Reisekosten und Spesen	Frais de déplacement et autres frais	3'000.00		4'042.11		1'042.11		1'223.25	
1500.4250.00	Verkauf von Lebensmittel	Vente d'aliments		21'000.00		9'874.99	-11'125.01			9'129.41
1500.4260.00	Ertrag aus Aufteilung der Betriebskosten	Revenus liés à la mutualisation des frais de fonctionnement		0.00		7'674.99	7'674.99			0.00
1500.4309.00	Übriger betrieblicher Ertrag	Autres revenus d'exploitation		4'000.00		168.11	-3'831.89			2'956.00
1500.4400.00	Aktivzinsen	Revenus d'intérêts		0.00		919.95	919.95			241.65
1500.4830.00	Ausserordentliche Erträge	Revenus extraordinaires		8'000.00		0.00	-8'000.00			50'860.75
1501	Gebäude der Verwaltungsvermögen VV	Immeubles PA	931'100.00	14'200.00	937'860.78	0.00	6'760.78	-14'200.00	914'623.94	0.00
1501.3120.00	Ver- und Entsorgung Gebäude VV	Alimentation des bâtiments et élimination PA	65'000.00		72'094.10		7'094.10		72'324.60	
1501.3144.00	Unterhalt Gebäude VV	Entretien des bâtiments PA	65'000.00		55'700.58		-9'299.42		32'257.34	
1501.3160.00	Miete Gebäude VV	Loyers des bâtiments PA	0.00		0.00		0.00		0.00	
1501.3160.01	Miete Gebäuden nicht im VV	Loyers des bâtiments	801'100.00		810'066.10		8'966.10		810'042.00	
1501.4260.00	Einnahmen Miete Gebäude VV	Recettes location bâtiment		14'200.00		0.00	-14'200.00			0.00
1502	Einsatz	Intervention	390'000.00	203'400.00	331'100.70	230'283.40	-58'899.30	26'883.40	406'848.20	181'255.80
1502.3010.01	Einsatzsold (Kernaufgaben)	Soldes d'intervention (missions principales)	111'600.00		87'016.90		-24'583.10		114'205.38	
1502.3010.02	Einsatzsold (subsidiäre Aufgaben)	Soldes d'intervention (missions subsidiaires)	50'400.00		75'504.55		25'104.55		116'372.82	
1502.3010.03	Einsatzsold (freiwillige Aufgaben)	Soldes d'intervention (missions volontaires)	18'000.00	8	2'516.75		-15'483.25		790.00	
1502.3010.04	Pikettkosten	Frais de piquet	170'500.00	9	120'780.00		-49'720.00		126'955.00	
1502.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	0.00		8'300.00		8'300.00		0.00	
1502.3109.00	Einsatzkosten	Frais d'intervention	39'500.00		33'482.50		-6'017.50		48'525.00	
1502.3180.00	Wertberichtigungen auf Forderungen	Réévaluations sur créances	0.00		3'500.00		3'500.00		0.00	
1502.4260.01	Einsatzzeinnahmen (Kernaufgaben)	Revenus d'intervention (missions principales)		50'300.00		70'883.70	20'583.70			72'538.00
1502.4260.02	Einsatzzeinnahmen (subsidiäre Aufgaben)	Revenus d'intervention (missions subsidiaires)		122'900.00		125'992.10	3'092.10			106'368.80
1502.4260.03	Einsatzzeinnahmen (freiwillige Aufgaben)	Revenus d'intervention (missions volontaires)		30'200.00		0.00	-30'200.00			2'349.00
1502.4622.00	Einnahmen im Zusammenhang mit der Aufteilung der Einsatzkosten	Revenus liés à la mutualisation des frais d'intervention		0.00		33'407.60	33'407.60			0.00
1503	Aus-und Weiterbildung	Formation	606'400.00	0.00	491'570.70	0.00	-114'829.30	0.00	479'525.80	0.00
1503.3010.01	Sold Übungen und regionale Kurse	Soldes d'exercices et cours régionaux	420'500.00	10	329'168.70		-91'331.30		339'411.95	
1503.3010.02	Sold kantonale Kurse	Soldes des cours cantonaux	45'000.00		38'750.00		-6'250.00		39'625.00	
1503.3010.03	Sold sonstige Ausbildungen	Soldes des autres formations	4'000.00	11	27'875.05		23'875.05		38'356.25	
1503.3050.00	AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	0.00		11'500.00		11'500.00		0.00	
1503.3138.00	Feuerwehrausbildung	Frais des formations	135'900.00		83'381.95		-52'518.05		59'376.80	
1503.3170.00	Reisekosten und Spesen	Frais de déplacement et autres frais	1'000.00		895.00		-105.00		2'755.80	
1503.4260.00	Einnahmen aus der kantonalen Kostenbeteiligung	Revenus liés à la participation cantonale aux coûts		0.00		0.00	0.00			0.00

Funktionale Gliederung			Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
			Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
1504	Fahrzeuge, Einsatzgeräte, Material und Ausrüstung	Véhicules, engins, matériel et équipement	443'900.00	31'300.00	435'761.41	81'011.00	-8'138.59	7'200.00	435'451.80	38'500.00
1504.3010.00	Personallohn für den subv.Unterhalt der Fahrzeuge + Geräte	Salaire du personnel pour l'entretien subv.des véhicules et des app.	22'500.00		0.00		-22'500.00		0.00	
1504.3101.01	Treibstoffe	Carburants	16'500.00		23'697.70		7'197.70		24'692.65	
1504.3101.02	Verbrauchsgüter	Consommables	18'000.00		22'861.19		4'861.19		16'224.50	
1504.3109.00	Anschaffung, Unterhalt und Reinigung der persönl.Schutzausrüstung	Acquisition, entretien et nettoyage des équip.protection individuelle	144'100.00		113'389.78		-30'710.22		170'017.18	
1504.3111.02	Anschaffung und Erneuerung Material	Acquisition et renouvellement non subventionné du matériel SP	12 61'000.00		83'818.33		22'818.33		57'501.85	
1504.3111.03	Anschaffung Betriebsmaterial	Acquisition de matériel d'exploitation	11'000.00		6'854.92		-4'145.08		4'378.40	
1504.3130.02	Alarmkosten	Frais d'alarme	13 18'300.00		26'423.43		8'123.43		12'746.10	
1504.3134.01	Sachversicherungsprämien	Primes d'assurances	6'000.00		50.30		-5'949.70		119.50	
1504.3151.01	Subventionierter Unterhalt Fahrzeuge und Einsatzgeräte	Entretien des véhicules et des engins subventionné	24'400.00		28'966.01		4'566.01		14'186.00	
1504.3151.02	Unterhalt Fahrzeuge und Einsatzgeräte	Entretien des véhicules et des engins	51'600.00		60'420.52		8'820.52		70'299.72	
1504.3151.03	Unterhalt Material	Entretien du matériel	32'000.00		30'779.23		-1'220.77		26'785.90	
1504.3300.00	Planm.Abschreib.Fhz, Einsatzgeräte, Material u.Ausrüstung	Amort.planifiés des véhicules, engins, matériel et équip.	38'500.00		38'500.00		0.00		38'500.00	
1504.4660.00	Abschreibung Investitionsbeiträge Gemeinden	Amort.des contributions aux investissements des communes		31'300.00		38'500.00		7'200.00		38'500.00
1504.4250.01	Verkäufe	Ventes	14	0.00		42'511.00	0.00			0.00
1505	Subv., Aufteil.Betriebskosten+Spezialfonds	Subv., mutualis.du fonct.+fonds spéciaux	89'200.00	3'401'600.00	83'977.25	3'212'033.02	-5'222.75	-189'566.98	50'576.85	3'116'440.59
1505.3130.02	Aufwand aus Aufteilung der Betriebskosten	Charges liées à la mutualisation des frais de fonctionnement	22'000.00		25'322.25		3'322.25		24'712.85	
1505.3500.00	Einlagen in Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Attributions au fonds spécial enveloppes ECAB	67'200.00		58'655.00		-8'545.00		25'864.00	
1505.4260.00	Ertrag aus Aufteilung der Betriebskosten	Revenus liés à la mutualisation des frais de fonctionnement		35'000.00		35'828.00		828.00		35'828.00
1505.4500.00	Entnahmen aus Spezialfonds KGV-Betriebsbeiträge	Prélèvements sur le fonds spécial enveloppes ECAB		54'600.00		0.00	-54'600.00		0.00	
1505.4632.00	Beiträge von Gemeinden	Contributions des communes membres		3'184'300.00		2'978'524.82	-205'775.18		2'892'366.29	
1505.4634.01	KGV-Betriebsbeiträge	Enveloppes de l'ECAB		0.00		58'655.00	58'655.00		57'864.00	
1505.4634.02	Übrige Beiträge von KGV	Autres subventions de l'ECAB		80'500.00		75'580.00	-4'920.00		66'550.00	
1505.4634.03	Beiträge von öffentlichen Unternehmungen	Contributions d'entreprises publiques		33'200.00		56'445.20	23'245.20		56'832.30	
1505.4634.04	Übrige Beiträge	Autres contributions		14'000.00		7'000.00	-7'000.00		7'000.00	

			Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
Funktionale Gliederung		classification fonctionnelle	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits	Aufwand Charges	Ertrag Produits
7	UMWELTSCHUTZ UND RAUMORDNUNG	PROT.DE L'ENVIRON.ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
79	Raumordnung	Aménagement du territoire	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
7900	Raumordnung	Aménagement du territoire	48'000.00	48'000.00	4'690.00	4'690.00	-43'310.00	-43'310.00	36'949.20	36'949.20
7900.3000.03	Sitzungsgelder Arbeitsgruppe Raumplanung	Jetons de prés. GT aménagement territ.	3'000.00		4'690.00		1'690.00		4'440.00	
7900.3132.00	Honorare raumplanerische Fachbegeleitung	Suivi technique aménagement territoire	20'000.00		0.00		-20'000.00		4'589.10	
7900.3132.01	Honorare Umsetzung regionaler Richtplan See	Réalisation plan directeur régional Lac	20'000.00		0.00		-20'000.00		0.00	
7900.3132.02	Honorare Anpassung RR See	Mise en conformité PDR Lac	5'000.00		0.00		-5'000.00		27'920.10	
7900.3132.03	Honorare Planungsarbeiten strat. AZ Löwenberg	Travaux de planific. zone strat. Löwenb.	0.00		0.00		0.00		0.00	
7900.4400.00	Zinsertrag Konto Raumplanung	Intérêts compte aménagement du territoire		0.00		0.00		0.00		0.00
7900.4510.00	Entnahmen aus Spezialfinanzierungen des EK (Raumplanung)	Prélèvements sur les financ.spéc.sous cap.propre (aménag.terr.)		48'000.00		4'690.00		-43'310.00		36'949.20
7900.4635.00	Beiträge, Subventionen Raumplanung Kanton	Dédommagement, subventions aménagement territoire du canton						0.00		0.00
9	Finanzen und Steuern	Finances et Impôts	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55
97	Rückverteilungen	Redistributions	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55
9710	Rückverteilungen aus CO2-Abgabe	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	0.00	0.00	70.80	0.00	70.80	0.00	42.55
9710.4631.01	Beiträge von Kantonen und Konkordaten	Contributions des cantons et des concordats		0.00		70.80		70.80		42.55

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Investitionsrechnung / Funktionale Gliederung 2024 und 2023

Compte des investissements / classification fonctionnelle 2024 et 2023

			Budget 2024		RG / Comptes 2024		Abw/Diff B vers. RG / Comptes		RG / Comptes 2023	
15	Brandbekämpfung und Hilfeleistungen	Défense incendie et secours	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen
1504	Fahrzeuge, Einsatzgeräte+Material	Véhicules, engins et matériel								
1504.5060.00	Mobilien und Maschinen	Mobilier et machines	0.00		0.00		0.00		349'000.00	
1504.6320.00	Investitionsbeiträge Gemeinden	Contributions invest.communes		0.00		0.00	0.00	0.00		349'000.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	349'000.00	349'000.00
5	Ausgaben	Dépenses	0.00		0.00		0.00		349'000.00	
6	Einnahmen	Recettes		0.00		0.00		0.00		349'000.00
ERGEBNIS INVESTITIONSRECHNUNG			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT DU COMPTE D'INVEST.										

Verband der Gemeinden des Seebezirks / Association des communes du district du Lac

Erfolgsrechnung / Funktionale Gliederung 2024

Compte de résultats / classification fonctionnelle 2024

Kommentare	Commentaires
1) 0120.3000.00 Sitzungsgelder Vorstand: Mehrkosten aufgrund höherer Anzahl Sitzungen	Jetons de présence comité: coûts plus élevés en raison d'un nombre de séances plus élevés que projeté
2) 0220.3133.00 Informatik-Nutzungsaufwand: Einführung Software Sitzungsverwaltung	Charges d'utilisation informatique: Introduction d'un logiciel de gestion des séances
3) 1500.3010.01 Löhne des Personals: Erhöhter Aufwand aufgrund verschiedener Personalmutationen. Zudem keine interne Verrechnung mit Konto 1504.3010.00	Salaire du personnel: coûts plus élevés en raison de différents changements de personnel. Par ailleurs, pas de ventilation vers le compte 1504.3010.00
4) 1500.3050.00 AG-Beiträge AHV, IV, EO, ALV, Verwaltungskosten: in Abhängigkeit zu den Löhnen / Sitzungsgeldern. Zudem Uebernahme AN-Beiträge durch den Verband nicht budgetiert	Cotisations AG AVS, AI, APG, AC, frais administratifs : en fonction des salaires / jetons de présence. Par ailleurs, Il n'a pas été budgétisé que l'association prenne en charge les cotisations salariales des sapeurs-pompiers
5) 1500.3130.03 Kommunikationsgebühren: Der Aufwand ist Rahmen der Jahresrechnung 2023, zu tief budgetiert	Les frais de communication : Les charges sont sous-estimées dans le cadre des comptes annuels 2023
6) 1500.3134.00 Sachversicherungsprämien: Verschiedene Fahrzeuge durch die KGV versichert, daher weniger Prämien	Primes d'assurance choses : Différents véhicules assurés par l'ECAB, donc moins de primes
7) 1501.4260.00 Einnahmen Miete Gebäude: Budget basierend auf 2022 mit 11 TCHF Einnahmen aus kant. Kursen	Recettes location bâtiment: Estimation basée sur les recettes 2022 avec projection de 11 TCHF d'entrées lors de cours cantonaux
8) 1502.3010.03 Einsatzsold freiwillige Aufgaben: Entscheid Vorstand erst Ende 2023, dass die Feuerwehr See keine freiwilligen Aufgaben mehr übernimmt	Soldes d'intervention (missions volontaires): Décision seulement fin 2023 que les Pompiers Lac n'assument plus de missions volontaires
9) 1502.3010.04 Pikettkosten: Reduzierung der Pikettgruppen von 10 auf 8 Personen	Frais de piquet: Réduction des groupes de piquet de 10 à 8 personnes/groupe
10) 1503.3010.01 Sold Uebungen und regionale Kurse: es wurde eine 100% Teilnahme budgetiert. Diese wird aber kaum erreicht.	Solde exercices et cours régionaux : une participation de 100% a été budgétée. Or, ce taux n'est guère atteint
11) 1503.3010.03 Sold sonstige Ausbildung: Aufwand rund Fr. 10'000 tiefer als in der Rechnung 2023, zu tief budgetiert.	Solde des autres formations : Charges inférieures d'environ Fr. 10'000 aux comptes 2023, budget trop bas
12) 1504.3111.02 Anschaffung und Erneuerung Material: Aufgrund einer Materialkontrolle waren Ersatzanschaffungen in einem grösseren Umfang nötig.	Acquisition et renouvellement matériel : suite à un contrôle du matériel, des achats de remplacement d'une certaine ampleur ont été nécessaires
13) 1504.3130.02 Alarmkosten: Anschaffung von 40 Pagern	Frais d'alarme : achat de 40 pagers
14) 1504.4250.00 Verkäufe: Verkauf von Fahrzeugen, die nicht mehr benutzt wurden	Ventes: Vente de véhicules qui n'étaient plus utilisés (voir compte 1500.4830.00)



Gemeindebeiträge (ohne FW See)
Contribution des communes (sans Pompiers Lac)

Betriebsaufwand Verband / Frais de fonctionnement associaton Fr. 289'999.00

Bemerkung: Rechnungsstellung und Verbuchug gemäss Budget

Gemeinde Commune	Zivilrechtliche Bevölkerung per Population légale le 31.12.2022	A 65% gemäss Bevölkerung 65% selon nombre d'habitants	Steuerpotential- index Indice potentiel fiscal	Bevölkerung x Steuerpotential- index Population x indice pot. fisc.	B 35% gemäss Steuerpotential- index 35% selon Indice potentiel fiscal	A + B Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune
Courgevaux	1'394	6'806	106.54	148'517	3'784	10'590
Courtepin	5'702	27'841	78.71	448'804	11'435	39'276
Cressier (FR)	1'056	5'156	117.54	124'122	3'163	8'319
Fräschels	442	2'158	99.69	44'063	1'123	3'281
Grengr	170	830	440.83	74'941	1'909	2'739
Gurmels	4'524	22'089	82.28	372'235	9'484	31'573
Kerzers	5'280	25'780	94.70	500'016	12'740	38'520
Kleinbödingen	703	3'432	108.62	76'360	1'946	5'378
Meyriez	565	2'759	140.81	79'558	2'027	4'786
Misery-Courtion	2'321	11'333	68.44	158'849	4'047	15'380
Mont-Vully	4'433	21'645	135.87	602'312	15'347	36'992
Muntelier	956	4'668	168.96	161'526	4'116	8'784
Murten	9'414	45'966	108.93	1'025'467	26'129	72'095
Ried bei Kerzers	1'223	5'971	106.09	129'748	3'306	9'277
Ulmiz	423	2'065	87.58	37'046	944	3'009
Total	38'606	188'499		3'983'564	101'500	289'999



Gemeindebeiträge Feuerwehr See Contribution des communes Pompiers Lac

	RG/Comptes 2024	Budget 2024
Betriebsaufwand Netto / Frais de fonctionnement net	Fr. 2'978'524.82	Fr. 3'184'300.00
Pro-Kopf-Beitrag / Contribution par habitant:	Fr. 74.84	Fr. 80.01

Gemeinde Commune	Zivilrechtliche Bevölkerung per Population légale le 31.12.2022	pro Kopf Beitrag Contribution selon le nombre d'habitants	A	Vers. Wert KGV in % per valeur assurée ECAB en % au 21.12.2021	Beitrag nach Wert KGV Contribution selon valeur assurée	B	RG/Comptes24	Budget 24	Abw./Dff. 24
			50% pro Kopf Beitrag 50% contribution selon le nombre d'habitants			50% Beitrag nach Vers.Wert 50% selon valeur assurée	A + B Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune	Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune	Beitrag pro Gemeinde Contribution par commune
Courgevaux	1'394	104'331	52'166	3.19	95'026	47'513	99'678	106'565	-6'887
Courtepin	5'702	426'755	213'377	13.34	397'137	198'568	411'946	440'405	-28'459
Cressier (FR)	1'056	79'034	39'517	3.05	90'827	45'413	84'931	90'798	-5'867
Fräschels	442	33'081	16'540	1.36	40'559	20'280	36'820	39'364	-2'544
Greng	170	12'723	6'362	0.84	24'866	12'433	18'795	20'093	-1'298
Gurmels	4'524	338'590	169'295	10.36	308'424	154'212	323'507	345'857	-22'350
Kerzers	5'280	395'171	197'585	12.31	366'583	183'292	380'877	407'190	-26'313
Kleinbösingén	703	52'615	26'307	1.76	52'292	26'146	52'454	56'077	-3'623
Meyriez	565	42'286	21'143	2.14	63'787	31'894	53'037	56'701	-3'664
Misery-Courtion	2'321	173'711	86'855	4.64	138'236	69'118	155'973	166'749	-10'776
Mont-Vully	4'433	331'779	165'889	13.13	391'121	195'561	361'450	386'421	-24'971
Muntelier	956	71'550	35'775	3.05	90'678	45'339	81'114	86'718	-5'604
Murten	9'414	704'572	352'286	25.82	768'752	384'376	736'660	787'554	-50'894
Ried bei Kerzers	1'223	91'533	45'766	3.79	112'983	56'491	102'258	109'322	-7'064
Ulmiz	423	31'659	15'829	1.25	37'254	18'627	34'456	36'837	-2'381
Münchenwiler	559	41'837	20'919				20'919	22'364	-1'445
Gurbrü	252	18'860	9'430				9'430	10'082	-652
Wileroltigen	380	28'440	14'220				14'220	15'203	-983
Total	39'797	2'978'525	1'489'262	100	2'978'525	1'489'262	2'978'525	3'184'300	-205'775

Geldflussrechnung / tableau des flux de trésorerie

Stand, 04.04.2025

	2024	2023
Betriebstätigkeit / activité d'exploitation		
Jahresergebnis / résultat annuel	1'051.77	-72'463.37
+ Abschreibungen	38'500.00	38'000.00
- Abschreibung passivierte Investitionsbeiträge	-38'500.00	-38'000.00
+ / - Veränderung Forderungen / variation créances	32'339.25	-66'428.60
+ / - Veränderung aktive Rechnungsabgrenzungen / variation actifs de régularisation	-89'039.65	-24'571.65
+ / - Veränderung Verbindlichkeiten / variation engagements	52'664.13	664'826.48
+ / - Veränderung passive Rechnungsabgrenzung / variation passifs de régularisation	-186'223.04	96'517.79
+ / - Veränderung kurzfristige Rückstellungen / variation provisions à court terme	47'134.99	0.00
+ / - Einlagen / Entnahmen Spezialfinanz.FK / attributions / Prélèvements finance.spéciaux enregistrés sous capital étranger	58'655.00	25'864.00
+ / - Einlagen / Entnahmen Spezialfinanz.EK / attributions / Prélèvements finance.spéciaux enregistrés sous capital propre	-4'690.00	-36'949.20
Geldfluss aus betrieblicher Tätigkeit / flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-88'107.55	586'795.45
Investitionstätigkeit / activités d'investissement		
- Investitionsausgaben / dépenses d'investissement	-82'000.00	-267'000.00
+ Investitionseinnahmen / Recettes d'investissement	0.00	349'000.00
Mittelfluss nach Investitionstätigkeit / flux de trésorerie après activités d'investissement	-170'107.55	668'795.45
Finanzierungstätigkeit / activité de financement		
Mittelfluss nach Finanzierungstätigkeit / flux de trésorerie après activités de financement	-170'107.55	668'795.45
Liquiditätsnachweis / justificatif de liquidités		
Anfangsbestand Flüssige Mittel / stock initial des liquidités	1'101'771.30	432'975.85
Schlussbestand Flüssige Mittel / stock final des liquidités	931'663.75	1'101'771.30
Veränderung Flüssige Mittel / variation des liquidités	-170'107.55	668'795.45

Anlagenspiegel / Tableau des immobilisations

Sachanlagen / installations	Abschreibungssatz / taux d'amortissement	Abschreibungen 2024 / amortissements 2024	Bestand per / solde au 31.12.2024	Kum. Abschreibungen amortissements cumulé
Ausrückstandort Murten / Bases de départ Morat				
Mobilien / biens meubles	10%	24'300	243'000	48'600
Informatik / informatique	25%	6'000	24'000	12'000
Total Murten / Morat		30'300	267'000	60'600
Ausrückstandort Gurmels / Bases de départ Cormondes				
Mobilien / Biens meubles	10%	6'500	65'000	13'000
Total Gurmels / Cormondes		6'500	65'000	13'000
Ausrückstandort Courtepin / Bases de départ Courtpin				
Mobilien / Biens meubles	10%	1'700	17'000	3'400
Total Courtepin		1'700	17'000	3'400
Anlagenbestand Mobilien (Nutzungsdauer 10 Jahre) Investissements biens meubles (durée d'utilisation 10 ans)		32'500	325'000	32'500
Anlagenbestand Informatik (Nutzungsdauer 4 Jahre) Investissements informatique (durée d'utilisation 4 ans)		6'000	24'000	6'000
Total Anlagen Total investissements		38'500	349'000	77'000

Investitionsbeiträge Gemeinden Contributions invest.communes		Abschreibungen 2024 / amortissements 2024	Bestand per / solde au 31.12.2024	Kum. Abschreibungen amortissements cumulé
Total Beiträge resp. Wertberichtigung Total Contributions invest.communes / ammortisations		38'500	349'000	77'000

Anhang / annexe

Angewandte Rechnungslegungsgrundsätze / principes comptables appliqués

Die vorliegende Jahresrechnung wurde nach den Weisungen über die Buchführung des Amtes für Gemeinden (Rechnungslegungsgrundsätze gemäss HRM2), sowie insbesondere den folgenden Gesetzen erstellt:

- dem Gesetz über den Finanzhaushalt der Gemeinden (GFHG) vom 22. März 2018 (SGF 140.6)
- der Verordnung über den Finanzhaushalt der Gemeinden (GFHV) vom 14.10.2019 (SGF 140.61)

Les présents comptes annuels ont été établis selon les directives sur la comptabilité du Service des communes (principes comptables selon le MCH2), ainsi que notamment selon les lois suivantes :

- la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 (RSF 140.6)
- l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (RSF 140.61)

Finanzreglement / règlement des finances

Im Finanzreglement werden unter anderem folgende Parameter festgelegt / Le règlement des finances fixe entre autres les paramètres suivants:

- Aktivierungsgrenze / limite d'activation des investissements	50'000.00
- Finanzkompetenzen des Vorstandes / compétences financières du comité	50'000.00
- Limite Zusatzkredit / limite du crédit additionnel	50'000.00 *
* sofern dieser 20% des betreffenden Verpflichtungskredits nicht übersteigt / pour autant qu'il ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné	
- Nachtragskredit / crédit supplémentaire	50'000.00

Eigenkapitalnachweis / état du capital propre

29 Eigenkapital / Capital propre

29000.00 Spezialfinanzierung Raumplanung / Financement spécial, aménagement du territoire

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	221'559.50	258'508.70
Einlagen / Attributions	-	-
Entnahmen / Prélèvements	-4'690.00	-36'949.20
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	216'869.50	221'559.50

29900.00 Jahresergebnis / résultat annuel

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	-72'463.37	-100'482.95
Einlagen / Attributions	73'515.14	100'482.95
Entnahmen / Prélèvements		-72'463.37
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	1'051.77	-72'463.37

29990.00 Kumulierte Ergebnisse der Vorjahre / résultats cumulés des années précédentes

Bestand 01.01. / situation au 01.01.	83'031.70	183'514.65
Einlagen / Attributions		-
Entnahmen / Prélèvements	-72'463.37	-100'482.95
Bestand 31.12. / situation au 31.12.	10'568.33	83'031.70

Rückstellungsspiegel / tableau des provisions

20590.00 Übrige kurzfristige Rückstellungen / Provision a court terme

Rückstellungen Personal 47'134.99

Beteiligungs- und Gewährleistungsspiegel / tableaux des participations et des garantiesPrevis Vorsorgestiftung / Previs Prévoyance

Der Vertrag bei der Previs wurde per 30. Juni 2024 aufgehoben.

Le contrat auprès de la Previs a été annulé pour le 30 juin 2024.

Zahlungsstrom ordentliche Beiträge BVG / flux de paiement des cotisations ordinaires LPP 9'880.80

Gesicherte Leistungen: Vorsorgeguthaben der Mitarbeiter / prestations assurées : avoirs de prévoyance des employés

Deckungsgrad per 31.12.2023 / taux de couverture au 31.12.2023 102.66%

Alsa Pensionskasse / Alsa Caisse de pension (ab/dés 1.1.2023)

Zahlungsstrom ordentliche Beiträge BVG / flux de paiement des cotisations ordinaires LPP 121'410.50

Gesicherte Leistungen: Vorsorgeguthaben der Mitarbeiter / prestations assurées : avoirs de prévoyance des employés

Deckungsgrad per 31.12.2024 resp. 31.12.2023 / taux de couverture au 31.12.2024 resp. 31.12.2023 111.47% 107.14%

Regionalverband See / association régionale du Lac

Mitgliederbeitrag / cotisation de membre 119'000.00 119'000.00

Langfristige Verbindlichkeiten / Engagements a long terme

Mietvertrag Ausrückstandort Gurmels / contrat de location base de départ Cormondes

bis 31.12.2028 / jusqu'à 31.12.2028

Miete 2024 / location 2024 102'560.00

Mietvertrag Ausrückstandort Murten / contrat de location base de départ Morat

bis 31.12.2032 / jusqu'à 31.12.2032

Miete 2024 / location 2024 386'220.00

Mietvertrag Ausrückstandort Courtepin / contrat de location base de départ Courtepin

bis 31.12.2032 / jusqu'à 31.12.2032

Miete 2024 / location 2024 176'628.00

Mietvertrag Ausrückstandort Kerzers / contrat de location base de départ Chiètres

bis 31.12.2032 / jusqu'à 31.12.2032

Miete 2024 / location 2024 89'959.80

Finanzkennzahlen / indicateurs financiers

1. Nettoverschuldungsquotient / taux d'endettement net	n/a	n/a
2. Selbstfinanzierungsgrad / degré d'autofinancement	n/a	n/a
3. Zinsbelastungsanteil / part des charges d'intérêts	0.03%	0.00%
4. Bruttoverschuldungsanteil / dette brute par rapport aux revenus	18.79%	18.28%
5. Investitionsanteil / proportion des investissement	0.00%	8.70%
6. Kapitaldienstanteil / part du service de la dette	0.03%	0.00%
7. Nettoverschuldung in Franken pro Einwohner / dette nette par habitant en francs	-5.80	-6.00
8. Selbstfinanzierungsanteil / taux d'autofinancement	1.43%	-2.28%

Association des communes
du district du Lac
Morat

Rapport de l'organe de révision

2024

Rapport de l'organe de révision

au comité et la commission financière de l'

Association des communes du district du Lac
3280 Morat

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association des communes du district du Lac**, comprenant le bilan au **31 décembre 2024**, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints avec **un total du bilan de CHF 1'353'084.70 et un excédent de recettes de CHF 1'051.77** sont conformes à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'aux directives de comptabilité du Service des communes et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la Loi sur les finances communales (RSF 140.6), à l'Ordonnance sur les finances communales (RSF 140.61) ainsi qu'à la directive 10 /2020 et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association de communes, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales ainsi qu'aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association de communes.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au comité et à la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 62 al. 2 let. d, LFCo et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité .

Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Düdingen/Guin, le 1er mai 2025

axalta Révisions SA

Michael Buchs
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable

pp Patrick Schmutz
Réviseur agréé
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet fédéral



Assemblée des délégués du 27 mai 2025 - Point 4 OdJ - Comptes annuels Rapport de la commission des finances

Lors de sa séance du 29 avril 2025, la commission des finances de l'Association des communes du district du Lac (ci-après : CoFin) a examiné les comptes annuels 2024 sur la base du rapport de l'organe de révision axalta Revisionen AG. A cette occasion, elle s'est également penchée sur les points en suspens consignés par l'organe de révision lors de la clôture 2023 ainsi que sur les questions et exigences que la CoFin avait soulevées en octobre 2023 (budget 2024) et mai 2024 (clôture 2023).

Gabriel Schmutz, représentant de l'administration des finances de Gurmels, Silvia Hyka, responsable administrative de l'association, Michael Buchs, représentant de l'organe de révision, Yvonne Suter, présidente du GT Finances des Pompiers Lac et Guy Petter, vice-président de l'association des communes du district du Lac, ont pu répondre de manière compétente et détaillée à toutes les questions posées par la CoFi dans ce contexte.

La CoFi constate avec satisfaction que les points en suspens consignés dans les rapports de révision 2022 et 2023 et par elle dans les différents rapports ont été en grande partie traités l'année dernière et que les points restants en suspens seront abordés cette année. Elle attend un retour à ce sujet en octobre 2025, dans le cadre de la discussion du budget 2026.

Elle prend connaissance du fait que l'association a entrepris la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI), comme l'exige la loi sur les communes du canton de Fribourg. Elle prend également connaissance du fait que les documents disponibles sont considérés suffisants par l'organe de révision. Selon Michael Buchs d'Axalta Treuhand, les réviseurs sont moins exigeants envers les associations, en particulier les petites associations comme c'est le cas de l'Association des communes du district du Lac. Par ailleurs, ils se concentrent surtout sur les risques financiers et leur contrôle, et moins sur le respect des exigences légales par exemple. Il a également fait remarquer qu'il faut dès lors être attentif à trouver le juste milieu entre le travail investi pour la mise en place d'un SCI et l'utilisation qui en est faite et que le SCI devrait être conçu de telle sorte qu'il puisse être vécu. Silvia Hyka a pour sa part indiqué que l'association avait choisi une approche pragmatique qui garantit un déroulement sans heurts lors des changements de personnel et de législature et qui permet aux nouvelles personnes d'appréhender rapidement la structure et les processus de l'association, garantissant ainsi le respect des prescriptions légales et statutaires. La CoFin attend de l'association qu'elle poursuive les travaux entamés (SCI, analyse des risques), en particulier et qu'elle informe régulièrement de l'état d'avancement des travaux.

La CoFin prend également connaissance du fait qu'une première version d'une planification financière pluriannuelle a été établie pour les Pompiers Lac. Celle-ci ne prévoit toutefois pas de réduction significative des coûts. Silvia Hyka explique que la planification a été réalisée avec prudence et que deux facteurs ont été pris en compte : d'une part les éventuelles augmentations de coûts dues à la situation internationale et, d'autre part, le fait que les autres bataillons du canton pourraient connaître des augmentations de coûts dans les années à venir, tant au niveau du personnel que de l'infrastructure, et s'aligner par la suite sur les dépenses des Pompiers Lac. Elle a également rappelé qu'il est difficile de comparer les coûts des différents bataillons, car ceux-ci sont intégrés dans d'autres structures, ce qui peut avoir des conséquences financières. La CoFin a pris connaissance avec satisfaction du fait que la collaboration entre l'ECAB et les bataillons de sapeurs-pompiers du canton se resserre, par exemple en matière de planification financière et d'achats. Cela pourrait également entraîner des réductions de coûts.

Par ailleurs, il a été souligné, notamment en ce qui concerne la planification financière des communes, que l'Association des communes du district du Lac n'est pas propriétaire des bâtiments, ni des casernes ni de la plupart des véhicules. Cela a pour conséquence que les investissements futurs se limitent au matériel de consommation des sapeurs-pompiers du Lac et aux biens immobiliers de bureau et au matériel informatique.

En ce qui concerne la clôture des comptes 2024, la CoFin a pu constater que la comptabilité est bien tenue, que les chiffres sont compréhensibles et présentés clairement. Elle constate que l'incertitude de planification constatée l'année précédente dans le domaine de la lutte contre les incendies et du secours s'est sensiblement réduite au cours de la deuxième année de fonctionnement des Pompiers Lac. Grâce à une gestion financière prudente, les Pompiers Lac ont pu boucler leurs comptes avec un excédent d'environ CHF 205'000.00, ce qui a eu un effet positif sur la contribution par habitant à verser par les communes. Il a été souligné que les dépenses planifiables sont sous contrôle. Une incertitude de planification existe naturellement en ce qui concerne les frais d'intervention, qui étaient inférieurs en 2024 à ceux de 2023 grâce à des interventions moins importantes et moins fréquentes.

Tant l'organe de révision axalta Revisionen AG que la commission des finances recommandent à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels 2024, qui se soldent par un résultat positif de CHF 206'826.95.

Par ailleurs, la CoFin invite l'association à traiter les points suivants durant l'année en cours :

- décider si le capital propre de l'association doit être dissous et si les futurs bénéfices et pertes doivent être compensés aux communes, comme c'est le cas pour les pompiers ;
- décision d'appliquer les chiffres les plus récents concernant la population et l'indice du potentiel fiscal pour calculer les contributions des communes.

La Commission des finances remercie l'administration des finances, le comité et le secrétariat pour leur travail de haute qualité.

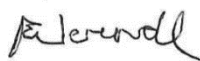
Pour la Commission des finances



Pascal Aeby
Président



Urs Hecht
Membre



Eddy Werndli
Membre

Morat, 01.05.2025